

*« le temp medure d'aler faucher »
Rochessauve - Eglosheim :
un cultivateur ardéchois prisonnier
durant la Grande Guerre*

Dans une petite maison située au lieu-dit Charbognol dans le village de Rochessauve, en Ardèche, acquise par mes parents en 1969, fut alors retrouvée une liasse de lettres, documents et photographies, à l'écriture pâlie ou grignotés par les souris, datant principalement de la Première Guerre mondiale et adressés à François Petit et sa femme Léontine. La maison, inoccupée depuis plusieurs années, appartenait au moment de sa vente à leur belle-fille, Julia Petit, décédée sans descendance en 1976 (1).

« Monsieur François Petit, commune de Rochessauve, canton de Chomérac (Ardèche) »

Rochessauve est une commune rurale, située à une dizaine de kilomètres de Privas, qui s'étend sur les deux versants de la vallée de la Payre et sur le plateau du Coiron. Avec 732 résidents au recensement de 1911, l'habitat y est dispersé en de nombreux hameaux et fermes isolées. Le hameau de Laval, où demeure la famille qui nous occupe, comprend alors 25 maisons et 92 habitants, plus que le bourg lui-même (23 maisons et 88 habitants).

La famille Petit est implantée à Rochessauve depuis la fin du XVIII^e siècle, suite à l'installation dans une ferme du village d'un « travailleur de terre » originaire de Saint-Priest, Charles Petit, à l'origine d'une longue lignée de cultivateurs rochessauvains modestes, « grangers », fermiers, puis, pour certains d'entre eux, petits propriétaires. Deux générations plus tard, Louis, le père du destinataire de cette correspondance, avait épousé à 37 ans une jeune femme de 22 ans, décédée à l'âge de

28 ans après avoir donné naissance à deux enfants, en 1854 et 1858. Contrairement à son père et à d'autres membres de sa famille, Louis ne se remarie pas après le décès de sa femme en 1860. Jusqu'à sa mort à 58 ans il demeure veuf dans sa maison de Charbognol, où s'installe ensuite son fils François. Celui-ci épouse à 27 ans une jeune femme du village, Léontine Martel, âgée de 23 ans, ouvrière en soie jusqu'à son mariage. Ils n'auront que deux enfants, Pauline, née en 1883, et Léon, né en 1891, principal épistolier de notre correspondance. Signe de la modestie de leurs ressources, leur fille aînée est déclarée ouvrière en soie lors du recensement de 1901 et, selon le recensement de 1906, le cadet, alors âgé de 14 ans, est placé comme berger sur le plateau du Coiron, chez son cousin Paulin Petit, avant de regagner le foyer familial comme cultivateur auprès de son père.

Appartenant à la classe 1911, Léon part au service militaire en octobre 1912 pour deux ans, mais il ne retrouvera le foyer familial de Charbognol qu'en août 1919 ! À l'opposé de la longévité du temps passé sous les drapeaux par son fils, François, son père, de la classe 1874, avait été dispensé en tant qu'« aîné d'orphelins ». Passé dans la Réserve, il n'aura effectué qu'un mois d'exercice en 1881, avant d'être réformé et rayé de l'armée en 1885.

**« Degré d'instruction générale : 2
(sait lire et écrire) »**

La correspondance conservée de Léon à ses « Bien Chers Parents » est constituée de 33 lettres, échelon-

1. L'ensemble comprend 92 lettres, dont 74 pour la période 1914-1918, 18 photographies et 25 documents divers.

nées entre le 7 février 1913 et le 3 juin 1919. Sa fiche de matricule militaire l'évalue au degré d'instruction générale 2 (« sait lire et écrire »), ce qui est devenu la norme depuis la loi du 28 mars 1882 qui a rendu l'enseignement primaire obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans. Rochessauve possède une école publique de garçons, construite en 1862, vingt ans avant la loi de 1882. Les rapports des inspecteurs de l'académie relèvent régulièrement l'absentéisme des élèves, retenus par les travaux des champs et la garde des bestiaux (2). En 1897, année des six ans de Léon, l'école de garçons comprend 42 élèves, « mais ce chiffre se maintient à peine pendant les 3 mois d'hiver, et il est presque réduit de moitié pendant le reste de l'année. Dans chaque maison il y a quelques bestiaux qui vivent au pâturage lorsque le temps est beau, et les enfants sont occupés à les garder. À cela je ne vois aucun remède. La population, ignorante elle-même, n'apprécie point l'instruction. Pourvu que les enfants parviennent à lire et à écrire tant bien que mal, on les trouve assez savants. De plus, la population est foncièrement cléricale, et dès lors réfractaire à l'enseignement laïque tel qu'on le comprend de nos jours », se lamente le délégué cantonal auprès du préfet (3). De famille catholique comme la grande majorité des habitants de Rochessauve, Léon, scolarisé de 1897 à 1904, fréquente donc, au moins épisodiquement, l'école laïque, située à trois kilomètres de son domicile (4). L'école ne comprend qu'une classe, comme le prévoit la loi pour une école recevant moins de 50 élèves, jusqu'en 1903, date à laquelle est ouverte une deuxième classe dotée d'un poste d'instituteur adjoint, qui sera supprimée quelques années plus tard en raison de la baisse du nombre d'élèves due à la concurrence de l'école privée. Son instruction, si elle ne le mène pas jusqu'au certificat d'études primaires, procure à Léon une écriture souple, relativement facile à déchiffrer, et une expression aisée mêlant des formules stéréotypées et des tournures issues de sa pratique orale. Ses phrases commencent souvent par « Maintenant je vous diré que... ». Son orthographe est inégale, variable pour un même mot, et porte les marques de son accent méridional, « la santai », sans ajout de mots du patois vivarois. Ses césures ou ses jonctions de mots, dont on trouvera des exemples dans les citations ci-dessous, sont souvent fantaisistes, nécessitant parfois de lire la phrase à haute voix pour la comprendre, comme lorsqu'il demande que sa tante lui donne « de tans entan de c'est nouvelles » (lettre du 26 mai 1918). Ses carences orthographiques ne le privent pas de naturel ni de spontanéité dans son expression, comme dans cet exemple, où l'on peut relever l'emploi du conditionnel : « le pauvre l'autre fois je l'é révé et il medisé que le gran père lui avais à cheter une brebis et il medisai que quan il la vendré nous irion chez sa maman » (lettre du 11 juin 1916). Dans une lettre d'août 1918, il men-

tionne qu'il possède un dictionnaire, rangé « à la sime du placard », sans doute héritage de ses années d'école, dans lequel il a glissé un autre objet précieux pour lui, son livret de pécule.

Mais qui, dans le foyer familial, lit les lettres du fils et qui lui répond ? François, son père, évalué de degré d'instruction 0 lors de ses classes, ne sait ni lire ni écrire, et ne signe aucun acte d'état civil ou notarié. Peut-être sa femme Léontine, qui signe son acte de mariage d'une écriture enfantine, lui lit-elle les lettres de leur fils et lui écrit-elle en retour ? À moins qu'ils n'aient pour cela recours à un parent, un voisin, ou à l'instituteur du village ? En février 1917, Léon reçoit une lettre de son neveu Clément Chaussignand, âgé de dix ans, qui vit à Charbournol avec ses grands-parents, et l'encourage dans sa réponse : « tu doit faire un bon petit ecolier car je voie sur ta lettre que tua pa mauvaise écriture » (lettre du 25 février 1917). Suite à une autre lettre du petit garçon, il s'en ouvre à ses parents : « il comence de bien écrire enfin » (lettre du 24 juin 1917), et montre à nouveau son attachement à l'instruction suite à une lettre de sa nièce de treize ans : « la petite elle écrit bien je la failicite. Que plus tard sa lui servira » (lettre du 7 octobre 1917). Par comparaison, certains des autres correspondants de François ont un niveau d'expression et d'orthographe bien inférieur à celui de Léon.

**« pas guerre autre chose a voudre »
(octobre 1912-août 1914)**

Mesurant 1,58 m - la taille réglementaire minimum est d'1,54 m - yeux gris bleu, cheveux châains, le teint pâle et les lèvres minces (5), Léon est déclaré « bon pour le service armé » et incorporé dans le 52^e régiment d'infanterie, composé en grande partie d'hommes de l'Ardèche, la Drôme, la Loire et l'Isère et dont la caserne est située à Montélimar. S'était-il déjà aventuré aussi loin de son village ? Le 7 février 1913, sa première lettre informe ses parents de son arrivée à Montélimar, où il passe « un bon Mardi gras agréable alor j'ai bien vu des masque ». Il ne trouve pas grand chose à leur raconter, si ce n'est que « mes caillette elle sont toute blanche mes seulement j'a n'est plu que deux ». Quatre mois plus tard, il demande avec insistance à ses parents d'écrire directement au commandant de la 4^e compagnie, sans préciser qui pourrait tenir la plume, afin qu'il lui accorde une permission pour venir les aider pour les foins : « il parait que ceux qui fon faire la lettre pour la mairie ils on poin de permission a lors vous lui écriré en lui disant s'il me pouvais donner une per mission sa vous ferais bien plaisir pour vous aider ra masser votre foin en lui disant de me faire partir le plus tôt possible » (lettre du 5 juin 1913).

2. AD07, 1 T 118.

3. AD07, lettre du 12 février 1897, 1 T 363.

4. La commune possède également une école privée de filles, qui accueille quelques rares garçons, jusqu'à l'ouverture d'une école privée de garçons en octobre 1905.

5. Fiche matricule n° 364 1911, AD07, <https://archives.ardeche.fr/ark:/39673/94df3a2bc170304279rm07/daogrp/0/1>

On sait par une lettre ultérieure (lettre du 2 avril 1916) que Léon bénéficie d'une permission en juin 1914, et c'est la dernière fois qu'il voit ses parents avant décembre 1918. La troisième et dernière lettre antérieure à la déclaration de guerre est écrite le 14 juillet 1914 de Serres, dans les Hautes-Alpes, où Léon est alors en manœuvres alpines jusqu'au 29 juillet (6), impressionné par ce paysage de montagne. « Sé bien un triste pays il y a des village que le monde quan il voi pasé il rentre de dans maï quant même jusquissi on a pa soufer mé je peu vous dire qu'il y a baucoup des montagne et puis pas des petite et puis il y a pa du tout de pleine » Il ne manifeste aucune conscience de l'imminence de la guerre - « je pense que l'anné prochaine on le [le 14 juillet] passera tous en famille » -, si ce n'est peut-être par ce lapsus orthographique : « pas guerre autre chose a voudre ».

« Blessé le 2 septembre 1914 par balle (7) », du camp d'Ulm à celui d'Eglosheim

Son régiment est envoyé par chemin de fer dans les Vosges où les combats commencent le 8 août (8). La bataille menée autour du village de Saint-Rémy (Meuse), faite d'attaques et de contre-attaques, qui débute le 28 août, est particulièrement violente et meurtrière et dure jusqu'au 19 septembre (9). Le déroulé du combat permet de mesurer la chance relative de Léon Petit, dont la fiche de matricule militaire nous apprend qu'il est blessé à Saint-Rémy le 2 septembre 1914 par balle avec « perforation de l'articulation du coude gauche » et fait prisonnier par les Allemands le 3 septembre. Une enveloppe seule suggère la façon dont le père du jeune soldat a pu être informé de la situation de son fils : elle porte un cachet « Service des P.G. de la 20^e région - Compagnie N° 7 - Le Commandant (10) » et un cachet postal de Meurthe-et-Moselle (à la date illisible), mais la lettre contenue a disparu.

Léon fait désormais partie des 125 000 soldats français capturés dès septembre 1914, et le nombre des prisonniers s'élèvera à un total de 500 000 soldats sur toute la durée de la guerre. La situation de ces « oubliés de la Grande guerre (11) » est régie par la convention de La Haye du 18 octobre 1907, qui définit les règles entre belligérants concernant la capture, l'internement, la correspondance, l'entretien, la discipline, la solde, le travail, etc.

Nous le retrouvons au camp de prisonniers du fort Albeck à Ulm, où sa présence est attestée par la liste

du 24 octobre 1914 remise par les autorités au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) (12). Le camp comprend alors 530 prisonniers français, dont près du tiers appartiennent comme lui au 52^e régiment d'infanterie. De là, Léon écrit le 22 décembre 1914 une carte-lettre rassurante à ses parents pour leur souhaiter la bonne année et se déclare en très bonne santé, leur demandant de lui envoyer de l'argent « car il arive tré bien. »

Six mois s'écoulent avant que nous retrouvions de ses nouvelles. Il est alors au camp de prisonniers d'Eglosheim (1^{ère} compagnie, 48^e escouade), où il restera jusqu'à l'été 1918. Tous les soldats français prisonniers à Ulm sont en effet transférés dans ce nouveau camp (13). Le camp d'Eglosheim, à Ludwigsburg, au nord de Stuttgart dans le Bade-Wurtemberg, est habité à partir du 6 mai 1915 et comprend 1 278 soldats

Nom	Prénom	Grade	Unité	Matricule
Mogier	Victorin	Soldat	75 Reg. Inf.	127
Noris	Emile	"	"	"
Olivier	Emile Ad.	"	252 Res.	"
Olivier	Jean	"	75. Regt. Inf.	"
Ollier	Jules	"	"	"
Orcel	Jean Bapt.	"	52	"
Otiel	Francois	"	75	"
Ory	Joseph	"	158	"
Pages	Jean	Soldat	121. Reg. Inf.	"
Pain	Joseph	"	75	"
Paff	Eugène	"	3 Chasseur	"
Faret	Emilien	"	75. Regt. Inf.	"
Farron	Emile	"	52	"
Fassal	Albert	"	159	"
Paulet	Mariens	Caporal	"	"
Payan	Sylvére	Soldat	52	"
Pays	Hippolyte	"	"	"
Pellat	Louis	"	75	"
Pellet	Ambroise	"	"	"
Penel	Jean	"	"	"
Perano	Philippe	"	52	"
Ferge	Marius	"	75	"
Perret	Francois	"	97	"
Perret	Régis	"	75	"
Perrier	Amidie	Soldat	252- Res. Regt. Inf.	"
Perrier	Francois	"	75	"
Perrier	Louis	"	52	"
Perroud	Joseph	"	97	"
Petit	Léon	"	52	"
Petrel	Jean	"	97	"
Reyron	Clément	"	52	"
Reyrousse	Salomon	"	75	"
Reyligriny	Paul	Caporal	97	"
Rhiné	Gabriel	Soldat	75	"
Riocard	Fernand	"	52	"

Liste des prisonniers dans le camp de fort Albeck à Ulm établie par le CICR en octobre 1914 © Archives du CICR

6. JMO du 52^e RI, <https://www.memoiredeshommes.defense.gouv.fr/>
7. Fiche matricule n° 364 1911, AD07 <https://archives.ardeche.fr/ark:/39673/94df3a2bc170304279rm07/daogr0/1>
8. Léon Petit est incorporé dans la 4^e compagnie du 1^{er} bataillon, qui part le 5 août et arrive le 7 août à la gare de La Chapelle-les-Bruyères, <https://www.memoiredeshommes.defense.gouv.fr/>
9. *Historique du 52^e régiment d'infanterie pendant la guerre 1914-1918*, Nancy-Paris-Strasbourg, imprimerie Berger-Levrault, s.d., pages 12-15, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6260577m>
JMO du 52 RI, <https://www.memoiredeshommes.defense.gouv.fr/>
10. P.G. : prisonniers de guerre.
11. BECKER Annette, *Oubliés de la Grande Guerre : humanitaire et culture de guerre*, Paris, Fayard, 2012.
12. Archives du CICR <https://grandeguerre.icrc.org/fr/List/1980500/731/2269/>
13. « Il n'y a plus de prisonniers français à Ulm », *L'Est républicain*, 21 mai 1915, p. 1, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8237863c>

lors de la visite d'inspection de la Croix-Rouge le 21 mai 1915 (14). À nouveau, nous retrouvons son nom sur une liste des prisonniers de ce camp en date du 27 octobre 1915 (15). La plaque d'identification de Léon Petit à Eglosheim, également conservée avec les lettres, porte le numéro 1050, ce qui confirme qu'il y est arrivé dès les premiers jours du camp.

**« quand même les nouvelles
sa fait toujours plaisir »**

Nous conservons 23 missives adressées par Léon de ce camp, entre juin 1915 et mai 1918, dont douze cartes-lettres, neuf lettres et deux cartes postales, toutes écrites au crayon et non à l'encre, à l'exception des deux dernières. La plupart portent les tampons « Kriegsgefangenen-sendung geprüft » (expédition de prisonniers de guerre vérifiée) et « F.A. » (abréviation de Frist Abgelaufen, délai expiré), qui correspond au délai de sécurité imposé par la censure allemande afin que les nouvelles transmises ne soient pas trop récentes. Elles bénéficient, comme les lettres reçues, de la franchise postale accordée à la correspondance militaire. Leur lecture laisse penser que certaines lettres manquent, probablement séparées du lot conservé après leur réception par la famille. Pour 1915, nous n'avons que trois lettres, en juin, juillet et août. La correspondance reprend en janvier 1916 et comprend pour cette année dix lettres, la plupart du temps une par mois. Sept lettres jalonnent l'année 1917, sans lettres de mars à mai, ni de juillet à septembre. Enfin, en 1918, trois lettres closent ses quatre années de captivité, deux en mars et la dernière, le 26 mai. Il est intéressant de noter que toutes les lettres (sauf trois) sont écrites le dimanche, jour de repos accordé aux travailleurs, auxquels, nous le verrons, Léon peut être assimilé.

Les délais d'acheminement du courrier dans les deux sens sont variables, sans être excessivement longs, comme l'attestent les cachets postaux ou les réponses de Léon. Une carte-lettre écrite le 13 juin 1915 et postée de Brettach le 14 juin met plus d'un mois pour arriver à la poste de Chomérac en passant par la Suisse. Les délais se raccourcissent ensuite, autour de quinze jours ou trois semaines : une carte écrite le 21 mai 1916 arrive à la poste de Chomérac le 7 juin, une autre du 2 avril 1916 y arrive le 21 avril. Dans ses lettres, Léon prend parfois soin d'indiquer la date des lettres reçues. Le 13 juin 1915, il signale qu'il a reçu deux lettres, du 23 mars et du 27 mai. Le 21 mai 1916, il indique avoir reçu une lettre datée du 5 mai, le 24 décembre 1916 une carte datée du 10 de ce mois, ou encore le 14 janvier 1917 une carte datée du 31 décembre, etc.



Plaque du prisonnier Léon Petit au camp d'Eglosheim, 1915
© Collection particulière

La place réservée au texte sur les cartes-lettres est volontairement réduite : le recto est réservé aux adresses de l'expéditeur et du destinataire, le verso offre seize lignes marquées en pointillé, dont les deux premières sont utilisées pour le lieu, la date et l'allocutaire « Bien Chers Parents ». Les cartes ou lettres de Léon débutent toutes par la formule rituelle « Je vien pour vous dire que la santai va toujours bien et je désire du fond de mon coeur que ma carte vous en trouve de même », qui occupe à elle seule les quatre lignes disponibles suivantes. Rassurer sur sa santé apparaît la fonction première de la correspondance de Léon, santé sur laquelle il ne donne jamais aucune autre information que ce « va toujours bien ». Parfois, les formules stéréotypées suffisent au maintien du lien familial. Léon charge souvent ses parents d'adresser « bien des compliment à tout ceula qui demenderon de mai nouvelles », et en premier à sa sœur Pauline et sa famille (16). Plus encore que leur contenu, l'échange de lettres en lui-même joue un rôle essentiel, aussi le plaisir procuré par les lettres reçues est souvent évoqué, de même que le souhait d'en recevoir si elles viennent à s'espaçer. « Maintenen je pense qu'il y a peut être quelque jours que vous avait reçu de mes nouvelles mes il ne faut pas vous enfaire pour sa et écrivé moi quant même quoique vous recevait pas toujours de mes nouvelle », écrit-il d'Ulm le 22 décembre 1914. Ou encore « je vous diré que sa fait desja longtemp que j'ai pa reçu de vaux nouvelles mes j'espère que je vais recevoir sous peu » (lettre du 17 juin 1917). Léon peut se faire plus insistant, comme le 9 décembre 1917 : « je peu vous dire que pour le moment je reçois pas grand nouvelles de vous autres et peut être vous autres vous ête la même enfin pursa sa ifait pas temp pour que la santai elle soit bone c'est

14. « Rapports de MM. A. Eugster et Dr C. de Marval sur leurs visites communes de 11 dépôts de prisonniers en Allemagne du 13 au 22 mai 1915 » in Comité international de la Croix-Rouge, *Documents publiés à l'occasion de la guerre de 1914-1918 : rapports, juin 1915*, Ludwigsburg-Eglosheim (visite du 21 mai 1915) p. 39-40, https://library.icrc.org/library/docs/DOC/DOC_00048.pdf

15. Archives du CICR <https://grandeguerre.icrc.org/fr/List/5067051/731/30119/>

16. Pauline, de huit ans son aînée, est mariée à Clément Chaussignand depuis 1903, et a quatre enfants, Léa, née le 18 septembre 1904, Clément, né en 1907, Alfred, né le 24 octobre 1912, et Léon, né le 14 janvier 1915, les deux derniers nés alors que leur oncle est sous les drapeaux puis prisonnier.



Carte-lettre de Léon Petit à ses parents, 13 juin 1915 © Collection particulière

l'écenciël mais quand même les nouvelles sa fait toujours plaisir. » Il exprime sa satisfaction à non seulement recevoir des nouvelles de ses proches mais aussi à leur en donner : « Maintenen vous medite que vous avais reçu une carte de moi, et bien moi sa me fait beaucoup de plaisir que vous recevez de mes nouvelles » (lettre du 24 mars 1918). Il réserve la priorité de ses lettres à ses parents, mais n'hésite pas à suggérer que d'autres membres de sa famille lui écrivent plus qu'il ne le fait : « vous diré à Antonia qu'elle me donne de tans entan de c'est nouvelles qu'oi que moi je lui écrit pa bien souvent sa enpeche pa à elle de mécrire (17) » (lettre du 26 mai 1918). Il demande à ses parents de lui donner des nouvelles de ses proches mobilisés, réclamant par exemple en 1916 l'adresse de son cousin Firmin Basset, dont il a appris qu'il est comme lui prisonnier en Allemagne depuis le 12 janvier 1915, « pour voir si il et loin de moi » (lettre du 23 avril 1916) (18). Il va même jusqu'à reprocher à ses parents de ne pas l'avoir informé de la blessure de son cousin Gaston Petit et leur réclame des nouvelles récentes de ce dernier : « la Valentine elle mavais ecri une lettre et elle medisé que le Gaston il avais été blessé mé vous autres vous men parler pas pour ten j'ai reçu deux ou trois lettres de vous autres à près la siene et quand vous me feré reponse vous mediré voir come il va » (lettre du 9 décembre 1917) (19).

« ceula sa vous fera plaisir de voir
un pe de nouveau la tête de votre garçon »

En complément des lettres, l'envoi réciproque de portraits photographiques participe au maintien affectif du lien familial et à la résistance au temps qui passe. « je vien de prendre mais 24 ans et je suit toujours [le] même » (lettre du 1^{er} août 1915). Dès août 1915, il réclame des photographies, en carte postale précise-t-il, de ses parents, de sa sœur et de sa famille, ainsi que de son oncle et de ses cousins. Curieusement, une des photographies de proches qu'il a pu recevoir est conservée, celle de ses deux cousines, Antonia Lacour et Valentine Petit (20), toutes deux en vêtements de deuil, l'air grave et le bras posé sur la sellette du photographe. La photographie, de format carte postale, comprend au verso une missive écrite par Antonia à son cousin le 26 février 1916. Si celle-ci est bien parvenue à son destinataire en Allemagne, il faut supposer, pour expliquer sa présence dans notre lot, que Léon l'a ensuite retournée à ses parents. En tout cas, elle est la seule survivante des lettres adressées à Léon par sa famille. De même, la photographie que son beau-frère, Clément Chaussignand, envoie à ses beaux-parents en 1915 porte le cachet du camp d'Eglosheim. Elle a donc dû être retournée à ses parents dans un courrier ultérieur, signe du prix autant matériel que sentimental des photographies.

17. Antonia Lacour, née le 2 novembre 1891, est une cousine de Léon Petit du côté maternel.

18. Firmin Basset est emprisonné à Lagensalza, en Thuringe, à 350 km d'Eglosheim.

19. Gaston Petit, né en 1877, est blessé le 11 août 1917 à Bezonvaux dans la Meuse, par éclat d'obus occasionnant des fractures du maxillaire et de l'épaule.

20. Valentine Petit, née le 30 avril 1896, est une petite-cousine de Léon du côté paternel.

Le 2 avril 1916, Léon annonce : « je vais vous en voyer ma foto dans 8 jours san faute que je pense que ceula sa vous fera plaisir de voir un pe de nouvau la tête de votre garçon car il y aura deux ans au moi de juin que vous ne la vais pa vu ». Il précise dans sa lettre suivante qu'il envoie trois exemplaires de son portrait afin que ses parents puissent les distribuer. Cette photographie, adressée à sa sœur Pauline, correspond probablement à l'une des deux photographies de Léon Petit conservées dans notre lot de correspondance. C'est une photographie de groupe, montrant treize prisonniers français dans leur uniforme militaire devant ce qui semble être la boutique du camp, où l'on aperçoit des rouleaux de tissu et de la vaisselle de toilette (21). Léon Petit, souriant et détendu, est le premier assis à gauche, vêtu d'un pantalon clair.

Un an plus tard, Léon annonce une nouvelle photographie : « je pense toujours bien de vous envoyez ma photographie voila plus d'un mois que je me sui fait photographier mai de suite quelle seron prête je les ferait partir » (lettre du 24 juin 1917). Il s'agit vraisemblablement de la seconde photographie conservée, qui est cette fois un portrait individuel posé, pris en atelier, réalisé par le photographe Adolf Flohr, installé dans la ville d'Oehringen située à 50 km au nord de Ludwigsburg. Léon y apparait bien habillé, portant un pantalon de civil et de bonnes chaussures, une veste et un képi militaires arborant le numéro 52



Photographie d'Antonia Lacour et Valentine Petit adressée à Léon Petit, leur cousin © Collection particulière



Photographie de groupe de prisonniers au camp d'Eglosheim avec Léon Petit au premier rang à gauche, avril 1916 © Collection particulière

21. La lettre du 27 août 1916 évoque la présence d'autres personnes dont l'un qui tient une grande pipe, comme le soldat au centre sur cette photographie. La photographie porte le tampon sec du photographe E. Gemmrig.

de son régiment d'infanterie, alors que la plupart des prisonniers de guerre ne disposaient que d'uniformes en lambeaux, ou ne correspondant pas à leur régiment, fournis par l'autorité allemande ou par L'Œuvre le vêtement du prisonnier de guerre. Sans doute disposait-il d'une autre tenue pour sa vie quotidienne et réservait-il son uniforme à des occasions telles que celle-ci, qui lui permettait de continuer à affirmer son appartenance à l'armée française. On sait qu'il a reçu en novembre 1916 une tenue complète dite CPK (capote pantalon képi). Il pourrait également s'agir de vêtements empruntés pour l'occasion, comme un autre prisonnier de guerre l'écrit à ses parents : « Ne faites pas attention aux effets c'est un camarade qui me les a prêtés j'ai juste le képi qui m'appartient sur la photo alors vous voyez que j'en est pas lourd (22) ». On découvre un Léon au visage sérieux, impassible, au regard vif, d'où émane une certaine force, bref une photographie rassurante, au-delà de la preuve de vie et de bonne santé apparente, qui vient en renfort des propos tenus dans les lettres.

**« quand vous autre vous turé le cochon
vous vous men ferai un petit colit »**

Les colis, qu'ils proviennent des familles ou d'organismes de secours, jouent un rôle essentiel dans l'alimentation des prisonniers. Envoyés en franchise postale, leur poids ne doit pas excéder cinq kilos. Accuser la réception des colis envoyés par ses parents, sa sœur ou sa tante, tient une place importante dans la correspondance de Léon. Il détaille parfois leur contenu ou leur état à la réception : du pain « pas gâter » (lettre du 1^{er} août 1915), « en bon éta sauf un orange qu'il été gaté » (lettre du 23 avril 1916), « deux colits à la fois un qui contené deux paquets de tabac et des gateaux qu'ils été bien bons » (lettre du 11 juin 1916), « une boîte de conçoerve et deux petites saucisses et puis deux paquets de tabacs » (lettre du 27 août 1916), « j'ai reçu aussi le colit qui contenai les poisson et je vous dirés que les poisson ils été bien bon, et les caillettes de la familles Clary je me suis régalét, car je pe vous dire que l'y a vait l'on temp que je n'avais pas mangeait » (lettre du 14 janvier 1917), « deux grands oeufs » (lettre du 17 juin 1917), des dragées (lettre du 4 novembre 1917), « j'ai reçu un colit de vous autres il contenai l'ard, saucisse, fromage chocolad, pome, sucre, tabac, et oignons » (lettre du 24 mars 1918).

On saisit dans les réponses de Léon toute l'importance des colis pour la famille et leur anxiété à ainsi soulager la captivité de leur fils : « Maintenen vous me demandé souvent voir si j'ai besoin de quelque chose et bien pour sa il vous faus pas faire du mauvais sang que quand j'aurais besoin de quelque chose je vous demanderais » (lettre du 27 août 1916) ; « vous me parler des chaussettes et bien je peut vous dire que pour le moment j'a n'ai pas besoin » (lettre du 4 novembre 1917).



Léon Petit, photographie de studio par Adolf Flohr, photographe à Öhringen, mai 1917 © Collection particulière

Parfois, il exprime des suggestions de contenu : « quand vous men vairai un autre colit si vous avais du lard vous pouvais il en mètre un pe dedans, et vous pouvais y mettre aussi un pe de la blanche (23) » (lettre du 27 août 1916), « je pense que quand vous autre vous turé le cochon vous vous men ferai un petit colit » (lettre du 14 janvier 1917). Aux produits manufacturés, il préfère nettement les produits de la ferme, dont on pressent qu'ils représentent pour lui bien plus que de la nourriture : « ne men voyez plus des boittes de conçoerve » (lettre du 24 juin 1917). On sait par ailleurs que les boîtes de conserve sont ouvertes par la censure allemande en présence du prisonnier et donc ne lui permettent pas de constituer des réserves (24).

Combien de colis Léon reçut-il au long de ses 42 mois de captivité à Eglosheim ? Nous disposons de quelques indications : « envoyez moi comme au paravan deux colit par moi », écrit-il à ses parents le 24 juin 1917 ; il mentionne que sa sœur lui a adressé « un colit numéro

22. *Les raisins sont bien beaux : correspondance de guerre d'un rural (1914-1916)*, préfacée par Robert Mandrou, recueillie et annotée par Paul Raybaud, Paris, Fayard, 1977, p. 108.

23. La blanche désigne vraisemblablement du saindoux.

24. Bulletin de l'Office d'information des œuvres de secours aux prisonniers de guerre, n° 86, 14 avril 1917, p. 1371-1372, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65582674/f3.item>

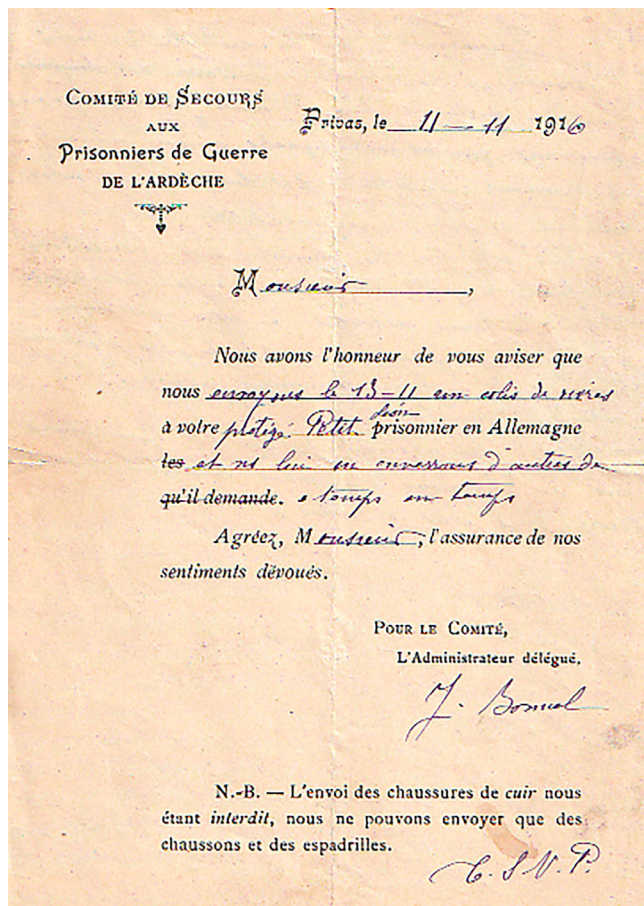
31 » en mars 1918. Léon fait la distinction entre les colis personnalisés envoyés par sa famille et des colis plus standardisés envoyés par les services d'assistance : « j'ai reçu deux colis de l'usine 56 et je peut vous dire que c'était des bau colits » (lettre du 24 mars 1918).

« Galoches, chaussons, 700 gr de fèves,
600 gr chataignes, 1 lard, 1 Elesca, 1 cake »

Parallèlement aux colis familiaux, Léon reçoit des colis adressés par le Comité départemental de secours aux prisonniers de guerre de l'Ardèche. Jusqu'à la création de ce comité en septembre 1915, l'assistance aux prisonniers est assurée par le Comité central ardéchois de secours aux combattants fondé en septembre 1914, dont il est disjoint afin de bénéficier de subventions spécifiques (25). Le nombre des prisonniers ardéchois à secourir est en constante augmentation : 1 400 en avril 1916, plus de 3 000 à la fin de la guerre, dont cinq habitants du village de Rochessauve (26). Le Comité ne peut bientôt plus faire face aux demandes exprimées par les familles ou les communes. Un an après sa création, en septembre 1916, le Comité entreprend de répartir les prisonniers en trois catégories : les « nécessaires purs », les « demi-nécessiteux, gênés, indigents, etc. », et les « secourus occasionnellement (27) ».

Le 11 novembre 1916, le maire de Rochessauve reçoit une lettre-formulaire du Comité (28), conservée avec la correspondance reçue par François Petit, qui l'informe de l'envoi d'un colis de vivres (29) mais lui indique le changement de pratique : « Dorénavant, vu la modicité de nos ressources et le nombre croissant des demandes, nous ne pourrons faire d'envois gratuits qu'aux prisonniers qui nous sont signalés comme indigents et vraiment nécessaires par des personnes notables qui en auront la responsabilité. Nous sollicitons les familles non-nécessiteuses de faire à notre caisse un versement proportionné à leurs ressources, si elles veulent que nous puissions plus sûrement et plus rapidement donner suite à leurs demandes, même de vêtements militaires. Pour un abonnement de 12 F par mois nous nous chargeons d'expédier mensuellement deux bons colis de vivres. »

Dans quelle catégorie Léon est-il alors placé ? Les registres de demandes et d'envois du Comité montrent qu'il fait partie des « secourus occasionnellement », bénéficiant de trois ou quatre envois par an, sans doute parce que ses parents pouvaient pourvoir grâce aux ressources de leur ferme. La plupart des envois à Léon sont composés principalement de vêtements, accompagnés occasionnellement de vivres. Il reçoit quatre colis



Lettre circulaire adressée au maire de Rochessauve,
11 novembre 1916 © Collection particulière

en 1916, en février, mai et novembre (30). En 1918, les contenus de trois colis sont détaillés dans les registres (31). Le 5 mars 1918, Léon reçoit « galoches, chaussons, 700 gr de fèves, 600 gr chataignes, 1 lard, 1 Elesca (32), 1 cake » ; le 23 avril 1918, « pantalon, 1 boîte de conserve, 1 fromage, 1 bouillon, 600 gr de chataignes, 700 gr de riz » ; et le 27 mai 1918 « espadrilles, 2 boîtes de conserve, 1 Elesca, 700 gr riz ».

« Je vous remercie bien des 5 francs »

D'argent, il est peu question dans la correspondance de Léon. Au début de sa captivité, à Ulm, il écrit à ses parents : « envoyait moi de l'argent car il arive très bien » (lettre du 22 décembre 1914). À une seule occasion, il leur signale en post-scriptum : « et je vous dire que je n'et pas encore reçu mon argent » (lettre du 23 avril 1916). L'année suivante, il dissuade même ses parents de lui en envoyer : « je vous remercie bien des 5 francs que vous m'avez envoyé je n'avais pas bien besoin mes enfin sa ma pas fâché » (lettre du 14 janvier 1917).

25. AD07, 3 R 63-64.

26. Un numéro d'enregistrement est attribué par le Comité départemental à chaque prisonnier selon l'ordre chronologique de leur captivité. Léon porte le n° 726.

27. Note manuscrite du 3 septembre 1916, AD07, 3 R 64.

28. AD07, 3 R 65 : le cahier 2 signale l'envoi de cette réponse au maire de Rochessauve qui avait fait la demande d'envoi de colis.

29. Cet envoi de colis de vivres est fait le 13 novembre 1916, AD07, 3 R 65.

30. Demande de son père, cahier 5, AD07, 3 R 66 ; registres des envois, cahiers 3, 4 et 6, AD07, 3 R 67.

31. AD07, 3 R 67.

32. Elesca est une marque de lait en poudre envoyé aux soldats.

« la ous je suis »

Est-ce en raison des consignes de censure que Léon ne dit rien de sa vie de prisonnier à Eglosheim ni de ses activités ? Les trois seules allusions à son présent, mineures, sont d'ordre météorologique : « vous me dites que au pays àvais tombé un pe de neige et la ou je sui il à na fait au temp mai autremen pa trop froid » (lettre du 24 décembre 1916) ; « vous medite que au pays il fait un petit air de bise et bien moi la ous je suis il tombe quelques pe de neige mais le temp n'est pas trop vif pour le moment » (lettre du 14 janvier 1917) ; « vous medite que au Pay il fait bien chaud je veu bien le croire que car moi la ou je suis il fait bien chaud aussi » (lettre du 24 juin 1917). Au cours de ces quatre années, il enverra deux cartes postales de propagande allemande qui permettront à ses proches de se représenter son environnement, dont une vue de l'entrée du camp adressée en 1916 à sa cousine Valentine Petit.

Aucun passage des lettres de Léon n'est annulé par la censure allemande. Si l'autocensure, la crainte de l'autorité ou sa retenue naturelle oblitèrent les informations qu'il donne sur ses conditions de détention et sa vie quotidienne, l'état de son moral parfois affleure. Il raconte un rêve : « vous embrasserai bien fort [...] le petit Clément car le pauvre l'autre fois je l'é révé et il medisé que le gran père lui avais à cheter une brebis et il medisai que quan il la vendré nous irions chez sa maman manger une grosse poule » (lettre du 11 juin 1916). Les formules finales des lettres sont parfois plus développées en raison d'un « cafard » sous-jacent :

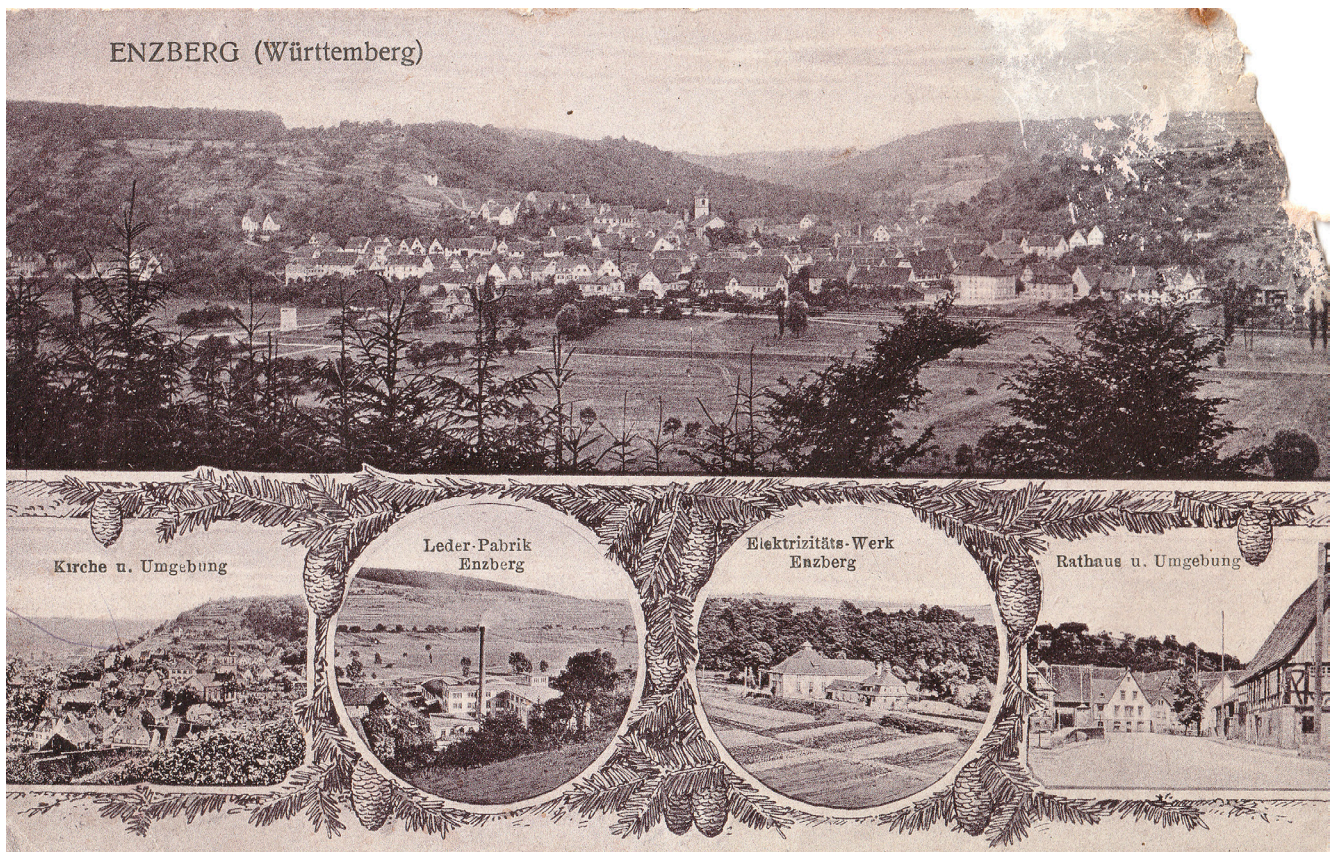
« Je termine ma lettre en vous embrassen du fond de mon coeur au plaisir deserevoir au plutôt votre enfant qui panse bien souven à vous autre » (lettre du 27 août 1916). L'envoi symbolique de fleurs, parties fraîches et arrivées fanées, matérialise l'éloignement dans l'espace comme dans le temps. « Bien Chers Parents je vous envoie deus belle pensées quand mois je les écueillie elles étés bien fraiche mes je pense que quand vous autre vous les recevrai elle ne seront pa si fraiche » (lettre du 23 avril 1916, encore aujourd'hui accompagnée d'une pensée violette séchée maintenue par une bandelette de papier) ; « j'ai reçu vos deux belles giroflés quelles été bien jolie elles été bien un pe fannée mai pas beaucoup » (lettre du 11 juin 1916). S'il évoque succinctement son retour par la formule « au plaisir de cerevoir », Léon se fait plus optimiste à l'occasion des vendanges : « je pense que vous en boucheré quelque litres pour quand j'ariverai » (lettre du 29 octobre 1916).

« je croie bien qui et dans une ferme »

Cependant, une lettre extérieure à cette correspondance familiale, conservée dans le même lot, adressée par une certaine Marie Roux à la mère de Léon Petit, nous offre un contre-champ intéressant. Marie Roux, habitant à Saint-Julien-du-Quint dans la Drôme, a trois fils bergers envoyés au front en 1914. L'aîné, Henri, né en 1887, incorporé dans le 52^e régiment d'infanterie, est fait prisonnier le 3 septembre 1914 à Saint-Rémy, en même temps que Léon Petit. Comme lui, il passe la guerre en captivité en Allemagne, jusqu'au 8 décembre 1918. Sa fiche matricule nous apprend qu'il est pri-



Carte postale de propagande, représentant l'entrée du camp d'Eglosheim, envoyée par Léon Petit à Valentine Petit le 18 juin 1916
© Collection particulière



Carte postale vierge représentant Enzberg et ses environs © Collection particulière

sonnier à Amberg en Bavière et hospitalisé en Suisse, au Pont, en mai 1916. Sans doute est-ce après cette date qu'il est transféré à Eglosheim. Le deuxième fils de Marie Roux, Auguste, né en 1892, également dans le 52^e RI, passe la guerre au front, nommé sergent en août 1918 et décoré de la médaille militaire en 1934. Le troisième fils, Paul, né en 1895, incorporé dans le 27^e bataillon alpin de chasseurs à pied en décembre 1914, est déclaré disparu lors de l'attaque du bois de Saint-Pierre-Vaast le 5 novembre 1916 (33). Fait prisonnier par les Allemands, il se retrouve dans le camp de Limburg avant d'être transféré à Eglosheim, où il reste jusqu'au 8 décembre 1918 avec son frère. Henri et Paul Roux se lient d'amitié étroite avec Léon Petit, et sont comme « 3 frères », ce qui incite leurs mères à correspondre. Marie Roux donne à Léontine Petit des informations sur son fils Léon : « je croie bien qui et dans une ferme » et des précisions sur leur vie quotidienne. « Mon fils lui et dans une ferme depuis 3 an il a pas quitté cette ferme il et seul il y a 3 demoiselle et deux dame et mon jeune fils qui et depuis le 7 Mars avec son frère il et dans une ferme aussi a cauté dans le même village on couche ensemble et le dimanche on fait leur petite cuisine ensemble tous les 3 avec votre cher Léon. » (lettre du 16 août 1918). On peut s'éton-

ner de la précision des informations dont dispose cette mère et se demander par quel biais elle les a obtenues, alors que rien de tel ne figure dans la correspondance de Léon à ses parents et qu'il était interdit aux prisonniers de signaler à leur famille leur séjour dans un détachement de travail.

« détaché agricole »

Cultivateur de son état, Léon est donc devenu un « détaché agricole », sans qu'on sache depuis quelle date. Il peut être considéré comme privilégié par rapport aux prisonniers travaillant dans les mines, les usines ou les zones militaires (34). Tous les prisonniers en capacité de travailler sont en effet employés, aussi le nombre des hommes présents dans les camps diminue fortement, réduit à 10 ou 15 % de l'effectif total à la fin de 1917 (35). Ces détachements sont parfois situés à plusieurs centaines de kilomètres du camp dont ils dépendent (36). On ignore dans quel « kommando » Léon était employé. Peut-être la carte postale (non écrite) jointe à sa correspondance représentant le village d'Enzberg, situé à une trentaine de kilomètres à l'ouest d'Eglosheim, et ses environs, voulait-elle montrer subrepticement à ses parents son lieu de travail ?

33. *Historique du 27^e bataillon alpin de chasseurs à pied pendant la guerre 1914-1918*, Nancy, impr. Berger-Levrault, 1937, p. 11-12, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6235163x>

34. CAHEN-SALVADOR Georges, *Les prisonniers de guerre (1914-1919)*, Paris, Payot, 1929, p. 72.

35. *Ibid.*, p. 90.

36. Général Charles Joseph Dupont, « Une mission en Allemagne : le rapatriement des réfugiés », *Revue des Deux Mondes*, tome 57, mai 1920, p. 144-166, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54952881>

On peut déduire des informations de Marie Roux que la vie pouvait être rude dans les détachements agricoles, où le temps de travail n'était pas limité et pouvait atteindre « 14 à 16 heures l'été (37) ». Un prisonnier du camp d'Eglosheim libéré en novembre 1918 raconte à son retour à un journal local vendéen un quotidien dont on peut penser qu'il fut également celui de Léon Petit : « Comme les Boches demandaient des volontaires pour aller travailler dans les campagnes, il se fit inscrire, espérant être moins mal traité. On l'obligea à fournir 16 et 18 heures de travail pénible par jour ; ce n'est qu'en 1917, après de nombreuses réclamations, que les prisonniers ne travaillèrent que 12 heures par jour. Logé dans des baraquements et nourri par un paysan, avec de la farine de haricots et des pommes de terre bouillies, il n'avait pour déjeuner le matin, que du liquide confectonné à l'aide de betterave grillée (les Boches appelaient cela du café !). Les civils étaient beaucoup plus gentils que les soldats. D'ailleurs, ils étaient eux-mêmes très malheureux et, souventes fois, privés d'aliments (38) ».

Si Léon ne mentionne jamais dans sa correspondance ses tâches agricoles, il manifeste son attachement à la vie de la ferme de ses parents en revenant dans ses réponses sur les informations reçues. « ma soeur elle médi que vous a tendé la jument d'un jour à l'autre mais enfin je pense qu'une fois qu'ele aura tombé le poulain je pense que vous me le ferai savoir » (lettre du 23 avril 1916). En fonction des saisons, il imagine leurs activités : « Je pense que vous devais à voir fini de rentré le blé » (lettre du 27 août 1916) ; « je pense que vous devais à voir soutiré le vin et vous mediré voir si vous à n'avais u une petite recolte, voir s'il pu se boire » (lettre du 29 octobre 1916). Sa nostalgie alimente sa crainte d'avoir perdu son savoir-faire : « le temp medure d'aler faucher le prés de Jaque car je pense de lavoier oublier de faucher » (lettre du 23 avril 1916).

« La vie au camp »

Puisque Léon demeure avec constance silencieux sur sa vie dans le camp et sur ses activités, des sources extérieures permettent de se représenter l'arrière-plan de son cadre de vie. Un rapport publié par le CICR relate la visite de A. Eugster et du docteur C. de Marval dans le camp de Ludwisburg-Eglosheim le 21 mai 1915 (39). Le camp, « en formation », habité depuis le 6 mai 1915, comprend alors 1 278 soldats. Le logement est fait dans de « bons baraquements en bois avec

soubassements de maçonnerie. L'aménagement des préaux, encore très boueux, est en train de se faire ». La nourriture « paraît quelque peu insuffisante comme quantité et de qualité inférieure. Au repas de midi, viande ou poisson, 5 jours sur 7. Au début, la qualité du pain a laissé à désirer. » Pour le couchage, « chaque homme a sa paillasse » et dispose d'une couverture. Les vêtements « sont dans un état très satisfaisant » et la santé des prisonniers est bonne. Concernant le travail, « environ 400 prisonniers travaillent en dehors du camp, soit chez des agriculteurs, soit au service d'entrepreneurs, où ils sont fort bien et très appréciés. La demande de faire partie de ces escouades dépasse l'offre. » Les prisonniers qui travaillent touchent un salaire de 30 centimes pour 10 heures de travail. Si des retards de correspondance sont signalés, les paquets et l'argent sont « en ordre », et l'infirmerie, qui dispose de lits, est dite « parfaite ». « Si la peine du « poteau » n'y est pas pratiquée, les punitions disciplinaires comportent le cachot au pain et à l'eau ». Un comité de secours est créé par les prisonniers dans le camp dès la première année pour venir en aide aux prisonniers nécessiteux. En 1917, son activité est remarquée par les observateurs et permet d'appréhender l'économie interne du camp : « Grâce à diverses recettes provenant de la vente des fournitures pour la correspondance, des « accusés de réception », des vues du camp, de la cuisine spéciale privée, de la caisse des coiffeurs, de la bibliothèque, le Comité a pu réunir une somme assez importante, puisque 420 marks ont été distribués aux nécessiteux (40) ». En 1916, « un fourneau spécial pour la cuisson des aliments contenus dans les colis » est installé (41). On estime que les rapports d'inspection des camps n'offrent qu'une vision édulcorée de la réalité de la vie des camps, mais ils permettent cependant d'en appréhender le mode de fonctionnement.

Le camp « renferme un certain nombre d'instituteurs, de professeurs et d'étudiants » qui créent dans le camp une sorte d'université populaire, une bibliothèque et un cercle de gymnastique (42), mais Léon n'appartient pas à cet univers. Lisait-il l'éphémère journal du camp, *Le Coq enchaîné*, publié de septembre 1916 à avril 1917 (43) ? Celui-ci, à partir de citations de journaux français et étrangers, informe de l'actualité internationale et seule une chronique musicale et théâtrale évoque la vie dans le camp (44). Peut-être Léon assiste-t-il à certaines de ces représentations, sujet de la carte postale qu'il envoie à sa sœur Pauline Chaussignand en juillet 1916 ?

37. CAHEN-SALVADOR Georges, *op. cit.*, p. 94.

38. *Le Réveil populaire*, 30 novembre 1918, p. 1, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4544565d>

39. *Rapports de MM. A Eugster et Dr C. De Marval*, *op. cit.* note 14.

40. *Bulletin de l'Office d'information des œuvres de secours aux prisonniers de guerre*, n° 86, 14 avril 1917, p. 1382, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65582674/f14.item>

41. *L'Intermède*, n° 22, 24 septembre 1916, p. 318, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6412714h>

42. R. Watel, lettre adressée d'Eglosheim à M. Patin, 17 décembre 1916, <https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/qhbr1vtnk8x6>

43. CESBRON Davye, *Le Tuyau : journal du camp de prisonniers de Quedlinburg durant la Grande Guerre*, mémoire de diplôme de l'EHESS, 1922, https://www.researchgate.net/profile/Cesbron-Davye/publication/365197582_Le_Tuyau_journal_du_camp_de_prisonniers_de_Quedlinburg_durant_la_Grande_Guerre/links/636a24a2431b1f53007c8a0c/Le-Tuyau-journal-du-camp-de-prisonniers-de-Quedlinburg-durant-la-Grande-Guerre.pdf

44. *Le Coq enchaîné : journal des prisonniers de guerre du camp d'Eglosheim*, 1916, *Historial de la Grande guerre* (Péronne), <https://archives.somme.fr/ark:/58483/m4q691pdb3h8/97d317db-4578-457f-b22c-ee6c5d11d4e8>



Carte postale de propagande, représentant un concert dans le camp d'Eglosheim, envoyée par Léon Petit à sa soeur Pauline en juillet 1916 © Collection particulière

« anfant quand finira sette vie »

Pendant ce temps, du côté de Rochessaive, François Petit, âgé de 60 ans en 1914, et sa femme Léontine, doivent se passer de l'aide de leur fils pour les travaux agricoles. En contrepartie, il touche pendant la durée de la guerre l'allocation de base de 1,25 franc par jour, instituée par la loi du 5 août 1914 (45). Céréales, foin, paille, tout ce qu'il produit est utilisé pour sa consommation propre, en quantité trop modeste pour être réquisitionné ou vendu. Il possède une vieille jument née en 1908, mais pas de charrette, un chien de 2^e catégorie (« chien servant à garder les troupeaux et les habitations »), un cochon, quelques moutons puisqu'il vend quelques kilos de « laine en suint » (8 kg en 1917 et 10 kg en 1918), sans aucun troupeau à déclarer. Leur petit-fils Clément, alors âgé de huit ans, vient vivre avec eux dès 1915, soulageant ainsi le quotidien de sa mère, dont le mari est mobilisé, tout en palliant l'absence du fils. Il fréquente l'école de Rochessaive et son oncle prisonnier l'incite à y demeurer : « reste ici jusqu'à quand moi j'ariveré » (lettre du 25 février 1917).

Outre les lettres d'Allemagne de leur fils, François et Léontine reçoivent également des lettres d'autres membres de leur famille, dont certains sont au front et

donnent à voir des situations plus dramatiques et dangereuses que celle de Léon.

Le premier de ces correspondants est leur gendre, mari de leur fille Pauline, Clément Chaussinand, maçon à Berzème. Il a 42 ans en 1914 et est mobilisé dans l'infanterie territoriale, qui regroupe les hommes de 34 à 49 ans. Il traverse la guerre relativement éloigné du danger, tout en restant sous les drapeaux de septembre 1914 à janvier 1919. Son orthographe erratique dénote bien son âge. La première des cinq lettres à ses beaux-parents leur est adressée de Roquemaure dans le Gard et le montre tranquille : « lon ne se fait pa du movai san si pe que lon peut et nous some bien nous ris on menge de gros poules des gros canar le matint on boit le cafait au rome on et bien mais lon ne mait rien de coté. Mais pour sela il nous faut faire la cuisine » (lettre du 29 septembre 1914). En 1917, il s'inquiète encore de devoir dépenser toute sa solde sur place pour se nourrir : il nou faux de l'argan pour vivre quar autan je nan guagne autan je nan mange. Je nan met pas bien de coter » (lettre du 24 octobre 1917). En juillet 1915, il est plus près du front, à Chuignolles dans la Somme, d'où il envoie sa photographie, celle-là même qui fera un aller-retour à Eglosheim - « Je me suit fait fotografier alors je vous an nans voit une mait je ne sait pas si vous me

reconetre quar nous somme pas bien fait » (lettre du 5 juillet 1915).

Le « bofils » est affecté successivement à la 4^e compagnie du 119^e régiment d'infanterie territoriale (RIT), affecté à des travaux de terrassement, puis en janvier 1916 au 276^e RIT et au 295^e RIT en septembre 1916, avant de terminer par le 5^e régiment territorial du Génie, dévolu aux travaux du chemin de fer, à partir de juillet 1917. Il est à Romescamps dans l'Oise, où est construite une importante gare régulatrice. « Je croyer toujours de vous dire que je partire bientaus et je voit que chez Moi il ne son pas preser pour nous ranvoyer mait sa ni fait rien que je croit bien que je ne passere pas le moit de Novembre issi quar je croit bien qu'il seron aublige de nous ranvoyer anfin on vie toujours dans lespoir » (lettre du 24 octobre 1917). Mais onze mois plus tard, il y est encore et ne cache plus son impatience de rentrer : « pour la guerre vous an savez auten que moit toujours que nous aprochon de l'hiver et moit je voit que an core il faudra que je le passe issi anfin quand finira sette vie » (lettre du 26 septembre 1918). Il anticipe sa dégustation future des produits de l'exploitation familiale : « Pauline elle ma dit que vous avier fait du bon vien et de leaudevie moit je ni tien pas bien mait je langui bien de aler le guouter quar jan boire bien un peut camméme », en y associant avec affection son petit garçon qui réside avec ses grand-parents : « tu doi ramaser des chatagne tan que tu peut mait tu doit aitre aussi for pour les manger. Mait tache moyen de ne pas toute les manger de man garde qu'el ques une pour moit quand je man nire » (lettre du 24 octobre 1917).

Sa femme Pauline est restée à Berzème avec ses trois autres enfants, Léa, Alfred, qui a deux ans au début de la guerre, et Léon, né en janvier 1915. Léa atteint ses quatorze ans en septembre 1918 et, ayant achevé sa période d'instruction obligatoire, travaille à Cruas, dans la vallée du Rhône, d'où elle envoie à ses grands-parents une carte postale de la cité ouvrière en novembre 1918. Elle admire le paysage formé par les falaises et les carrières : « moi qui croyait que ce n'était qu'a Laval qu'il y avait des jolis rochers mais je me trompes. Car, a Cruas il y en a ». « Il faut bien vous dire qu'ici a mon nouveau Poste je ne languis pas », écrit-elle, sans qu'on n'en sache plus sur la nature de son travail, sans doute pas dans une usine à chaux, spécialité de la localité. « Depuis que je suis ici on en a enterré 3 mais encore moi je me porte bien ansi que me patrons (46) » (carte postale du 10 novembre 1918).

« les homme tombe come des poire »

Le deuxième correspondant familial de François Petit est son neveu Felix Riaille, fils de sa sœur Marie Justine et de Cyprien Riaille, lui aussi cultivateur du hameau de



Photographie de Clément Chaussignand (à gauche), beau-frère de Léon Petit, du 119^e régiment d'infanterie territoriale en juillet 1915 © Collection particulière

Laval. Né en 1888, il a trois ans de plus que Léon, et passe toute la guerre au front, dans le 59^e régiment d'infanterie. En décembre 1917, il est engagé dans la deuxième bataille de Verdun et raconte sans fard : « cher oncle je peud te dire qui fait bien froid a Verdunt ont a passer 10 jour les pied dans laux (...) pour les a taque ils sont éstait a rétaït par forse nous avont presque tous le régimen a l'hospital baucout des Compagnie qui raite que 25 homme (...) Chèr oncle nous somme au repôt pour 6 jour est puis nous monton an ligne pour 12 jour est puis nous somme relevé du secteur mais cest 12 jour vont éstre lomp a faire. Chèr Oncle je peut te dire au cil que les poue nous mange voila 25 jour que nous avont pas changer de chemisse n is rager [ni se raser] est encore ils nous faut raitait ont moïn encore 15 jour a lors je crois bien que les poue [nous auront] manger tout ant tier » (lettre du 5 décembre 1917).

Felix Riaille sort vivant de l'enfer de Verdun, « secteur d'épouvante et d'angoisse (47) », mais sera intoxiqué

46. Léa se marie en 1923, « sans profession », avec un cultivateur de Berzème, Henri Marius Sévenier, dont elle aura trois enfants, Henri, Edmond et Denise. Elle décèdera en 1965 à Berzème. Je remercie Yvonne Leclère et Jean Bouvier pour leur aide à la compréhension de cette carte de Cruas.

47. *Historique du 59^e régiment d'infanterie pendant la guerre 1914-1918*, Pamiers, impr. J. Delay, <https://argonnaute.parisnanterre.fr/ark:/14707/ksq36x48157m/dfa90599-6177-4cd0-a0b7-e1bb8a7b2a11>

par gaz sur le front des Flandres en avril 1918, dont il gardera des séquelles et lui vaudra, outre la croix de guerre médaille de bronze, une petite pension d'invalidité.

Un autre des correspondants de François est son petit-neveu Gaston Petit, cultivateur et voisin. Né en 1877, Gaston est incorporé le 3 août 1914 dans le 119^e régiment d'infanterie territoriale avant de rejoindre le 15 octobre 1914 un régiment composé de réservistes envoyé au front, le 240^e RI, où il reste jusqu'à la dissolution du régiment en janvier 1917. C'est dans un intermède de repos qu'il écrit à François, lui annonçant l'envoi de tabac et dressant un tableau désabusé et fataliste de sa situation : « nous salont au travail toute la journée pour faire des tranchais est des en plassement pour l'artillerie en fin il vaux bien mieux faire sas que de se battre caume naux pauvre camarade qu'il setrouve du cauttas de Verdun en fain a vaic la patience la fain viendras bien un jour est surttous que je lattand a vaic plaissir de pous voir se sortir de se vilain pastis que sadurre sie lontan qu ard voilas 21 mois que sas dure est lon nyvois en caurre jamais pouin de fain pourttand sa pouras pas tous jour durrais » (lettre du 18 avril 1916). Il rejoint ensuite le 276^e RI et est blessé le 17 août 1917 par éclat d'obus (fracture du maxillaire et blessure à l'épaule droite) au cours de la seconde bataille de Verdun, avant d'être placé en réforme temporaire le 15 juillet 1918.

Verdun est encore plus brutalement évoqué dans une lettre dont malheureusement nous n'avons pu identifier l'auteur. Celui-ci n'est pas membre de la famille proche, plutôt voisin ou ami de Léon, puisqu'il vouvoie François et Léontine, qu'il appelle « Monsieur et Madame » et qu'il les charge de dire bonjour à ses parents. Ce correspondant, engagé dans le fort de Douaumont en novembre 1917, décrit sa situation, disant explicitement qu'il a de grandes chances de ne pas en réchapper. « voila 3e jour que je me bat nuit est jour de puis 3 jours nous avont rien pour manger est nous some pas près encore a manger on dit qui faut encore 4 jour de Combat est bien cil ser vrait [si c'est vrai] tout mon regimen est perdu les homme tombe come des poire est boucou des pièd jeler on se bat a des couvert nous avont pas des trancher faite ont se tien dans des trous dot but [d'obus] est nous avont de laux jouque au jemaux [genoux] c'est la que se tien le poilus du frond je vous rancontte bien mais vous pouvaic pas le croire ils faut le voir pour le croire an se momen je ne trouve a Verdun dans le fort de Doimond mais ils faut pas sant faire c'est la guerre pour tout le monde mais surtout pour nous » (lettre du 20 novembre 1917). Il termine sa lettre par un glaçant « au revoir à tous Verdun Fleury » sans signer ni indiquer son nom. Mais il en sort vivant puisqu'il peut poster sa lettre le 7 décembre 1917.

« se pauve soldat tous crible de bals il a pas un quoin qui soit troué »

Le quatrième correspondant familial est André Petit, arrière-petit-neveu de François. Il occupe une place particulière dans la famille car il est un enfant naturel, né de père inconnu, comme son grand-père soixante ans plus tôt. Placé à l'Assistance publique, il est mis en nourrice puis employé comme berger chez des membres de sa famille maternelle dans le hameau de Laval. Sont conservées huit lettres de lui à François Petit, qu'il appelle d'abord « Monsieur » puis « cher François » et enfin « bien cher François » lorsque leur correspondance se familiarise, sans abandonner le vouvoiement. Né en mai 1897, il appartient à la classe 1917 qui est mobilisée en avance, dès janvier 1916. « Se net pas un vilin métez mes malgret cela jaimerait bien mieux la bouret [labourer] tou le jour que de faire ce traget », écrit-il dès son arrivée à la caserne de Romans (lettre du 25 janvier 1916). Peu après, sa compagnie attrape les oreillons - « jet une tette comme un cheval », et, lorsqu'il est quelques jours au repos l'année suivante, « set pas malereux d avoir sorti de sette maudite boue » (lettre du 25 octobre 1917). Après deux ans de guerre, de retour de permission, il se montre fataliste : « voila quan arrivent il ma falu allet prendre le poste et vous pouvet croire que en rentrent de perm sa na rien d'intéressent, met que vous les vous set comme ças » (lettre du 17 janvier 1918). La correspondance conservée ne permet pas de le suivre après sa disparition le 15 juillet 1918 au combat du Mesnil lors de la bataille de Champagne, ni au cours de son emprisonnement en Allemagne, au camp de Gardelegen, d'où il sera rapatrié en janvier 1919.

Marie Roux, la mère des deux prisonniers originaires de la Drôme, compagnons de détachement agricole de Léon, donne également des nouvelles de son troisième fils Auguste, qui est au front : « Aujourd'hui j'ai eu la surprise de mon fils qui vien de Champagne ma pauve dame si vous aviez vu rentré se pauve soldat tous crible de bals il a pas un quoin qui soit troué il me dit qui faut qui et un dieux pour le conservé. Il a aporter les galons de sergent comme il dit je voudrait bien que la guerre finise vite » (lettre du 16 août 1918).

« Enfin cest bien triste, la guerre »

Sur une population globale de 732 habitants de Rochessauve, répartis en 178 maisons et autant de ménages (selon le recensement de 1911), 170 hommes sont incorporés et participent à la « campagne d'Allemagne », soit près d'un habitant sur quatre. 38 meurent à la guerre (48), dont cinq à l'âge de 20 ans, dix-sept âgés de 21 à 30 ans, et quatorze entre 31 et 43 ans. L'année 1915 est la plus meurtrière (neuf morts), suivie

48. 31 noms figurent sur le monument aux morts (dont deux n'ont pu être identifiés), et sept morts n'y sont pas signalés, dont le décès peut cependant être imputé à la guerre. Un petit-cousin de François, Gustave Petit (1877-1916), figure sur le monument aux morts, mais il avait quitté le village depuis une quinzaine d'années, policier à Marseille et Tunis.

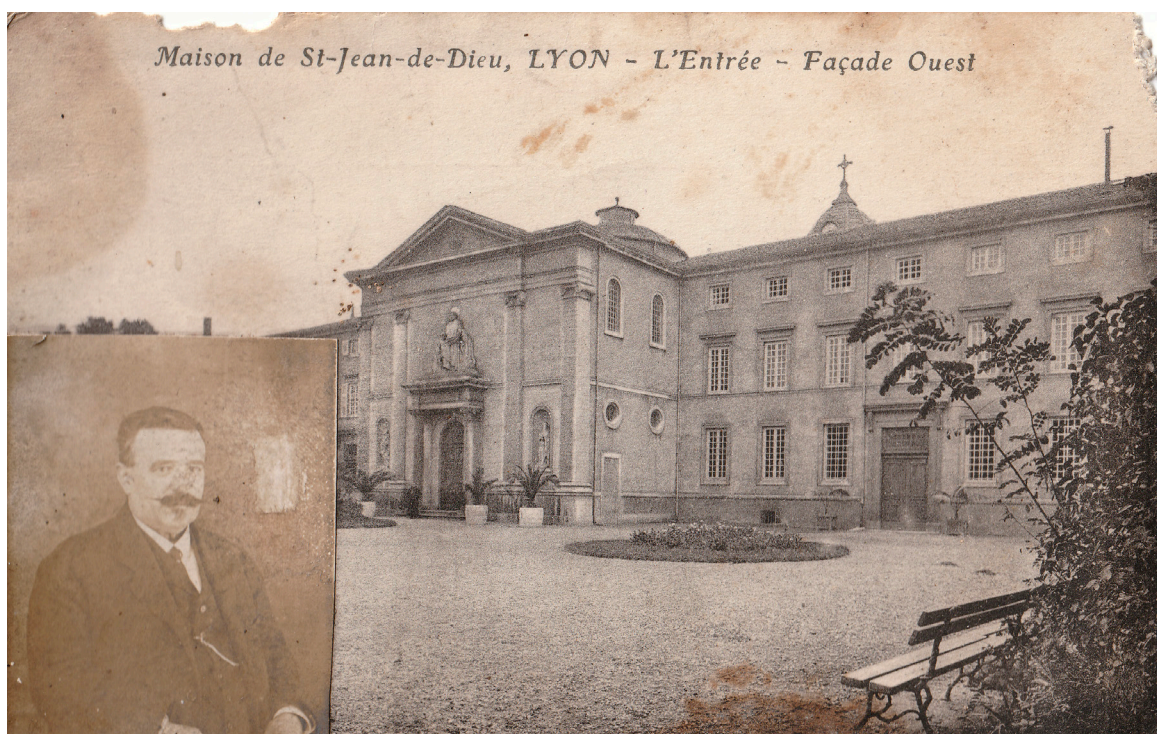
par les années 1914 et 1917 (huit morts chacune), 1916 (sept morts) et 1918 (quatre morts). Si la plupart sont tués dans le nord-est de la France, un Rochessauvain décède en Grèce et un autre en Turquie. Les corps de deux des soldats décédés ne sont rapatriés au village qu'en 1922, après leur arrivée en gare de Tournon (49). Si la moyenne nationale s'établit à 18 % des incorporés tués (50), Rochessauve se situe au-dessus, avec 22 % des hommes envoyés au front « morts pour la France ». 73 % des Ardéchois morts pendant la Grande Guerre sont des agriculteurs (51), ce qui peut expliquer ce chiffre supérieur à la moyenne nationale. Un cousin de François, Marius Petit, fermier à Bonlieu-sur-Roubion dans la Drôme, perd deux fils, et lui écrit « pour demandé si votre garçon est rentré, s'il est rentré il faut qu'il vienne nous voir. Les meins les pauvres ils n auront pas ce bonheur de venir car il sont morts tous les deux ; Enfin cest bien triste, la guerre » (lettre du 9 janvier 1919) (52).

« Croyer bien qu'ici tout ne pa rose »

Un correspondant de notre lot n'appartient pas à la famille Petit et évoque des rigueurs d'une autre nature, celles auxquelles sont confrontés les civils urbains. Le parrain de Léon, Louis Fauritte, contemporain et ancien voisin de François, est né en 1857 à Rochessauve. Il est

un enfant naturel, « de père non déclaré », tout comme ses deux sœurs, Marie-Clémentine, d'un an son aînée (morte à quatre jours), et Marie Léonie, de douze ans sa cadette. Leur mère, Marie-Philippine Fauritte, née en 1833, ouvrière en soie dans sa jeunesse, ne semble pas avoir souffert d'un ostracisme particulier, puisque qu'elle accouche dans sa famille et reste toute sa vie dans sa maison, qu'elle partage bientôt avec la famille de sa fille cadette et son gendre, et où elle mourra, célibataire, à l'âge de 83 ans en 1917. Son fils Louis, d'abord cultivateur dans la famille, quitte son village pour devenir employé à l'asile d'aliénés Sainte-Marie de Privas, où il se trouve en 1911. Nous le retrouvons ensuite à l'hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu à Lyon en 1917, où il demeure jusqu'au moins en 1931, recensé comme infirmier, gardien, et encore surveillant à l'âge de 74 ans.

En 1917, il écrit à la famille de son filleul : « vous êtes heureux d'être à la campagne vous avez du bois pour vous chauffé, des oeufs, du fromages, du lard, du beurre, puis loin du bruit de la Ville. Croyer bien qu'ici tout ne pa rose. Le beurre huit francs, quatre-vingt centimes le kilo, les oeufs, 6 francs la douzaine. Si vous aller déjeuner à l'Hotel pour 6 fr lon ne mange pa son soul quand on sort lon crève de fain. » (lettre du 28 décembre 1917).



Maison de St-Jean-de-Dieu, LYON - L'Entrée - Façade Ouest

Carte postale adressée par Louis Fauritte à son filleul Léon Petit, avec sa photographie, non datée © Collection particulière

49. La dépouille d'Etienne Vernet arrive le 11 février 1922, et celle de Pierre Gat le 25 mars, *Le Journal de Tournon*, 12 février 1922, p. 2, <https://archives.ardeche.fr/ark:/39673/vtd7bd6d4cf00d1861/dao/0/4>, et 26 mars 1922, p. 2, <https://archives.ardeche.fr/ark:/39673/vta4bf80633989c639b/dao/0/8>

50. HÉRAN François, « Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre », *Population & Sociétés*, 2014/4, n° 510, p.1-4, <https://doi.org/10.3917/popsoc.510.0001>

51. L'Ardèche dans la Grande Guerre, https://www.archinoe.net/console/exposition/exposition_virtuelle.php?id=156&p=01_noir&page=6

52. Il s'agit de Marius Etienne Petit, né en 1891 et mort le 18 août 1914 à Niedierzwehen (Allemagne) ; Clément Petit, né en 1893 et mort le 28 janvier 1915 à Sainte-Menehould (Marne), tous deux cités sur le monument aux morts de Bonlieu (Drôme).

Employé d'un établissement religieux, il est le seul des correspondants qui dans ses lettres fait référence à Dieu, ainsi qu'à la politique internationale : « Les Russes nous trahisse et se trahisse eux même » (lettre du 21 septembre 1917). En effet, ni Léon ni aucun des autres correspondants familiaux n'invoquent Dieu ou n'emploient de formules religieuses dans leurs lettres. Seule Marie Roux y fait référence, en parlant de son fils au front, blessé à de multiples reprises : « il me dit qui faut qui et un dieux pour le conservé » (lettre du 16 août 1918). La patrie, la situation internationale n'y sont pas plus présentes, et aucun sentiment anti-allemand n'y affleure. Seuls la durée de la guerre et le désir qu'elle se termine sont exprimés, associés à un certain fatalisme.

**« en fin pourtant ce jour de délivrance
n'ai pa l'oin »**

La dernière lettre envoyée d'Eglosheim par Léon date du 26 mai 1918. Léon quitte le camp plusieurs mois avant la fin de la guerre, contrairement à ce qu'indique sa fiche de registre matricule, qui signale qu'il revient de captivité d'Allemagne le 15 décembre 1918. Son nom figure sur la « liste de convoi de rapatriés du 30 juillet 1918 » du CICR, où il est mentionné qu'il appartient au 216^e RI et que sa destination est Montreux, dans le canton de Vaud en Suisse romande (53).

Léon est bénéficiaire de l'accord entre l'Allemagne et la France concernant les prisonniers de guerre, conclu à Berne le 26 avril 1918, après de laborieuses négociations, et entré en vigueur le 15 mai. Fort de 43 mois de captivité, il entre largement dans la catégorie des soldats ayant passé plus de 18 mois en captivité pouvant faire partie d'échanges de soldats, « tête pour tête et grade pour grade ». Il est prévu que les transports se fassent par la Suisse, chaque train comprenant 800 prisonniers, selon l'ordre d'ancienneté de leur capture.

Quatre jours après son départ du camp, il adresse à ses parents une carte pneumatique portant un cachet « P.G. Compagnie 171 » [Prisonniers de Guerre], affranchie de Moncel, en Meurthe-et-Moselle, le 4 août 1918. Moncel-sur-Seille, à 19 km au nord-est de Nancy, est de 1871 à 1918 un village-frontière avec l'Allemagne, qui dispose depuis 1873 d'une gare frontière sur la ligne « internationale » de Nancy jusqu'à Bénestroff en Alsace-Lorraine annexée. Le ton du « fils qu'il sera bientôt au pré de vous », très différent du style contraint de sa correspondance de captivité, apparaît excité et pressé, bien que peu explicite. « Seulement les dernière journée son encore longue, mais en fin pourtant ce jour de délivrance n'ai pa l'oin encore 12 jours puis à près je pense que je seré pa loin du pays, mais qu'and même qu'oi que sa je me fait pa du mauvais sang ». Signe qu'il pense sa libération proche, il demande avec insistance à ses parents de lui envoyer son carnet de pécule. Si Moncel-sur-Seille est situé

FR 856

COPIÉ

FICHÉ VC

A. Liste de convoi de rapatriés du 30. Juillet 1918. (Français).

Métivier	Jules	sold.	95/9. R.I.	Thoune
Meunier	Georges	"	205/1. R.I.	Grandchamp
Meunier	Léon Chs.	"	1. R.I.	Veytaux
Michalet	Louis	Adjuâ.	14/2. R.Génie	Sion
Michel	Victor	sold.	311/1. R.I.	Les Planches
Miclet	Henri	"	532/24. R.I.	Montet s/Payerne
Millien	Camille	capor.	169. R.I.	Montreux
Mirville	Jules	sold.	161/2. R.I.	Territet
Moisson	Siméon	"	3/7. R.I.	Villeneuve
Monet	Louis Alb.	"	24/11. R.I.	Salvan
Monteil	Léon	"	322/23. R.I.	"
Montez	Louis Frs.	capor.	140/11. R.I.	Grandchamp
Moreau	Rugène	sold.	363/23. R.I.	Thoune
Morel	Jacques	cap-four.	410/11. R.I.	"
Morelle	Jules	capor.	201/20. R.I.	Montreux
Morisot	Jules Em.	sergt.	104/7. R.I.	Thoune
Moussouze	Gustave	sold.	307/17. R.I.	Grandchamp
Muracciole	Victor	sergt.	40. R.I.	Thoune
Naud	Béné	sold.	123/3. R.I.	"
Nel	Béné	"	163/3. R.I.	Sion
Nereau	Gaston	"	4/15. R.zouaves	Montreux
Néron	Alfred	"	59. R.Chass.	Thoune
Niay	Camille	"	164/6. R.I.	Fiesch
Nicaise	Georges	"	47. R.I.	Montreux
Nicolas	Emile	"	10/11. R.I.	"
Nicolas	Louis Al.	"	159/4. R.I.	Bex
Noelle	Rugène G.	"	173/3. R.I.	Vernayaz
Ogier	Jean Jos.	"	5/7. R.I.col.	Montreux
Oubriax	Albert	"	413/9. R.I.	"
Pad	Zénohe	"	41. R.Art.	Sierre
Paget	Marius	"	60/2. R.I.	Champéry
Pallargues	Rugène	"	153/1. R.I.	Thoune
Pansard	Georges	"	101. R.I.	Pagnes
Paolletti	Sébastien	"	112. R.I.	Sion
Paquet	Félix La-Jos.	"	1/13. R.I.	Thoune
Pech	Guillaume	capor.	214. R.I.	Weissenburg
Pentecoteau	Jean Marie	sold.	95/4. R.I.	Montreux
Pérouff	Félix	capor.	79. R.I.	"
Perrono	Joseph	sergt.	116. R.I.	Chevres
Petit	Léon	sold.	216. R.I.	Montreux
Petronnelle	Albert	"	14. R.I.terr.	Cruyères
Peuzet	Pierre	"	64/5. R.I.	Champéry
Philip	Justin	serg-maj.	342. R.I.	Goldvill
Picard	Baptiste Chs.	sold.	54. R.I.	Montreux
Picard	Emile	"	3/12. R.Génie	"

357

Liste des prisonniers français rapatriés du camp d'Eglosheim, établie par le CICR le 30 juillet 1918 © Archives du CICR

à 260 km à l'ouest de Ludwisburg-Eglosheim, à la même latitude, distance que son convoi a parcouru en moins de quatre jours, il reste encore à Léon 400 km à parcourir pour rejoindre Montreux, qui se trouve à mi-parcours de la distance qui le sépare de son « pays ». Léon évalue ce dernier périple à douze jours, mais nous ne savons rien de son passage éventuel par Montreux, puis en centre de rapatriement, ni de la date exacte de son retour à Rochessaue. Il est en effet stipulé par l'accord que les prisonniers sont rapatriés en Suisse sous le statut d'interné militaire avant l'évaluation de leur état de santé et leur transfert dans un centre de rapatriement : « On prévoit une minutieuse visite médicale, le nettoyage, l'habillement, le change de l'argent et des bons rapportés d'Allemagne, l'allocation d'une avance de solde (2 francs par jour) pendant la permission de trente jours, et aussi l'interrogatoire sur les constatations faites en captivité (54) ». À quelques jours près, le retour de Léon aurait pu être différé, car

53. CICR, FR 856, <https://grandeguerre.icrc.org/fr/List/5067051/737/856/>

54. CAHEN-SALVADOR Georges, *op. cit.*, p. 268.

courant août l'épidémie de grippe espagnole incite les autorités à suspendre quelque temps les rapatriements. Détail piquant, signe qu'il se sent désormais tiré d'affaire, le « fils qu'il sera bientôt au pré de vous » demande à ses parents de rembourser Gaston Petit, cousin de son père, blessé par éclat d'obus en 1917 et réformé en juillet 1918 : « Maintene je peuvous dire que le jour que je suit parti de la maison j'ai acheter por 10 sous de pain Alor j'avais pa de monais et le Gaston ma à preté 10 sous si vous le voyez vous pourier lui les rende » (lettre du 4 août 1918). Une dette vieille de quatre ans, à honorer puisque les protagonistes sont tous deux vivants et vont bientôt se revoir !

Léon bénéficie de facto du régime de permission accordé aux prisonniers de guerre, fixé à trente jours (55). Par une circulaire du ministre de la Guerre du 25 décembre 1918, le « congé de détente » des prisonniers rapatriés qui ont été capturés en 1914 et 1915 est portée à soixante jours. Il est fort probable que cette mesure bénéficie à Léon Petit et lui permet de passer en famille les mois de décembre 1918 et janvier 1919. 9 078 Français sont ainsi restitués à la France avant octobre 1918, et, au 15 janvier 1919, la totalité des 520 579 prisonniers aura été délivrée.

**« sa ne seré pa malheureu de finir
quelques fois de se bazar »**

Léon n'en a pas encore fini avec ses obligations militaires. En février 1919, nous le retrouvons à la caserne de Privas, incorporé comme réserviste dans le 61^e régiment d'infanterie, d'où il part à la fin du mois pour Aubagne rejoindre le 69^e RI.

Dans les quatre dernières lettres écrites par Léon à ses parents avant sa démobilisation le 18 août 1919, un an après son rapatriement, le ton change radicalement et sa parole se libère. Il n'hésite plus à exprimer son « rasselé-bol » : « sa ne seré pa malheureu de finir quelques fois de se bazar » (lettre du 25 février 1919). Il évoque parfois sa captivité : « Je suis en France c'est déjà une belle chose, je sui boucoup mieux qu'a n'Allemagne au moin ici une fois le travail fini on n'ai libre, tandis que la ba ce n'aît pas sa » (lettre du 1^{er} mars 1919). Le souvenir de ce qu'il a traversé lui permet de relativiser son présent - « qu'and même sa ne sera pas si dur come du tem de mon à tive » [active] (lettre du 25 février 1919) - et lui fait même apprécier la nourriture du régiment : il trouve les « faviots » bien supérieurs au « ragou des pluchure de rave » (lettre du 10 mars 1919), et peut manger de la viande - « c'et mieux qu'Allemagne » (lettre du 23 mars 1919). Le temps de la contrainte et des privations est bien révolu pour le « fils que se fait pas un mauvais sang » (lettre du 1^{er} mars 1919), conscient que « sa sera la faire de quelques mois » (lettre du 25 février 1919). La vie de caserne lui

paraît facile : « ici à Privas à present javais trouvais un bon emploie je ramassé les papier qui rouler dans la cour, une heure le soir, et une le matin », même si « on n'ai ja mais tranquile il faut toujours ouvrir l'oeil pour voir ou il passe les gradés, qu'ar au moment que croyer de vous coucher un peu c'est le moment qu'il vous dise vous navais rien à faire, venais avec moi je vous trouveré du travail » (lettre du 25 février 1919).

De même, à Aubagne, « vous pouver croire que ce n'ai pas une belle ville les bagnes c'est bien son nom », « le travail n'ai pa trôt dur se matin je suit été faire l'exerççe pendant deux heures, et pui, à n'a rivan on ma mit de garde pour jusqua demain a 10 heures mé se n'ai pa dur » (lettre du 1^{er} mars 1919). Il bénéficie d'une permission de 48 heures, mais trop courte pour lui permettre de rentrer au pays. Alors il va visiter Marseille, qu'il compare aux hameaux de Laval et de Taverne : « c'et encore une belle ville c'et autre chose que la val ou taverne seulement qu'and même pour mangeai je prèfaire Laval que Marseille » (lettre du 10 mars 1919). Manger enfin à satiété est devenu essentiel : « la nourriture elle et un pe meilleures que les premier jours nous avon 4 fois de vin par semaine, seulement je trouve les repas un peu l'oin les un des autres qu'and j'ai été la haut au pays jen fesait 4 ou 5 par jours et tendis qu'a presen jen fait deux » (lettre du 10 mars 1919). Il réussit même à être affecté à la cuisine, ce qui lui permet de manger plus et de s'amuser de sa tenue : « vous me conaitriépa à cause de la propreté je porte un veston blanc come votre chéminé » (lettre du 23 mars 1919).

**« pour deux moi sa seré pa le momend de san faire
surtout à près 7 ans de service »**

Il est pressé d'en finir, « au mois de juin je pense bien d'être au prés de vous autres », écrit-il en février, même s'il se montre fataliste quand l'attente se prolonge, « on ne sait pabien qu'an on aura fini mais qu'and même si sa marche come les journaux dise à la fin mais je seré bien au Charbogniol, à lor pour deux moi sa seré pa le momend de san faire surtout à près 7 ans de service » (lettre du 10 mars 1919). En juin 1919 il est toujours dans l'expectative, « enfin que voulé vous il faut espéré que la classe soit au plutot » (lettre du 3 juin 1919), avant d'être démobilisé le 18 août, muni d'un certificat de bonne conduite, qui n'a pas été conservé. La démobilisation de 5 millions d'hommes se faisant à l'ancienneté, sa classe (1911) est en effet démobilisée entre le 9 et le 22 août 1919 (56).

Durant ses dernières semaines sous les drapeaux, il est comme un cheval qui sent l'écurie, et évoque la vie à la campagne, la météo ou les travaux des champs avec un frémissement nouveau. « Vous me dite que la haut il fait rien que pleuvoir, et bien moi la ou je suit il fait une belle chaleur les luzernes elle on 4 doig de

55. Une circulaire du 7 juin 1918 proclame le droit des prisonniers de guerre, évadés ou rapatriés, à une permission ou à un congé de convalescence, et aux allocations auxquelles ces permissions ou congés ouvrent droit, *Journal officiel*, 10 juin 1918, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6369485v/f15.item>

56. CABANES Bruno, *La victoire endeuillée : la sortie de guerre des soldats français 1918-1920*, Paris, Seuil, 2004.

haut » (lettre du 10 mars 1919). L'herbe qui pousse, les cerisiers en fleurs, les abeilles qui butinent, les chèvres allaitantes semblent le griser, et pour la première fois il s'adresse individuellement à son « cher père » et à sa mère : « hier il tombé beaucoup de l'eau je ne s'ai pa si la haut il pleuvait aussi autrement toi cher père si tes àbeilles elles été avec moi elle pourré cherché leur vie les serisié il comence à fleurir, et les prés ils comence à y avoir de lherbe à lor toi mère tu voi ta sounalière elles pourrais començé à mangè pour avoir du lait pour ses chevrau » (lettre du 23 mars 1919). Une fois encore, il va manquer les fenaisons, autant qu'elles vont lui manquer : « vous medite que au pays il fait bien chaud moi je peu vous dire que la ou je suit ils fait chaud aussi et c'est bien malheureu qu'il ne tombe pa un peu de la pluie car je pense que le trioulou (57) de la baraque ils doit comencé à murir et encore une foit que moi je ny seré pa pour l'aidé coupé ». Il prend plaisir à répéter les informations données par ses parents, la vente de brebis, la jument qui « n'a pas encore tombé le poulain ils faus espèrè quelle ira bien » (dernière lettre, du 3 juin 1919). Mais la préoccupation première de Léon est le règlement de sa solde et de ses indemnités.

« apresen il me faut à tendre qu'il menvoie l'argean »

Dès qu'un soldat est capturé, le versement de sa solde est suspendu. Un décret du 28 décembre 1918 permet aux rapatriés de faire valoir leurs droits « à condition qu'ils justifient être tombés aux mains de l'ennemi après avoir été atteints au cours de la lutte par une blessure ou par une affection les mettant hors de combat (58).

Léon Petit se préoccupe de toucher son argent dès les premiers jours de son retour en France, réclamant à ses parents l'envoi de son carnet de pécule : « pour une foit que je laisse mon carnet de pécule c'est juste au moment qu'il me le faudrait à lor si vous pouviez me le faire par venir faite le seulement vous pourrier le recomendé et je pense bien que vous le trouveré il est dans mon dictionnaire à la sime du placard » (lettre de Moncel du 4 août 1918). Il tient ses parents au courant de ses démarches en 1919 : « j'ai écrit à montelimar mon encien dèpo pour mon argean et à lor il mon envoyer une feuille de papier pour remplir. À lor je la fait partir au jourd'hui, et apresen il me faut à tendre qu'il menvoie l'argean suelement il me faudra à tendre qu'elques jours et pui il me parle pa de la some mais pource je men bèteré pa pour le renouveler » (lettre d'Aubagne du 10 mars 1919). La prime de démobilisation, dont le décret

paraît au Journal officiel le 24 mars 1919, est pour les prisonniers de guerre, classés « à l'arrière » à partir du jour de leur capture (59), d'un niveau inférieur : 250 francs, et 15 francs par mois, au lieu de 20 francs pour les combattants (60). Léon indique à ses parents qu'il a reçu 94 francs pour son mois de permission, « je me pleinpa (...) c'est toujours bon à prendre » (lettre du 23 mars 1919). Sans que l'on ne connaisse le montant total exact, Léon Petit devrait avoir touché environ mille francs.

« Je préfaire Laval que Marseille »

Que devient Léon après cette longue parenthèse de presque huit années ? Reprend-il à 28 ans sa vie là où il l'avait laissée à 20 ans, lui qui s'est montré durant son éloignement nostalgique des travaux agricoles et de la vie de son village, qui « préfaire Laval que Marseille » (lettre du 10 mars 1919) et regrette de manquer encore une fois en 1919 « le repas de Laval et même peut être aussi un tour de danse » (lettre du 3 juin 1919) ?

Dans un premier temps, Léon reprend sa place auprès de ses parents à Charbognol, où il est recensé en 1921, 1926 et 1931. Son père a 70 ans en 1924, et même si leur exploitation est de petite taille, on peut penser que l'aide du fils est utile. Sa succession à la tête de la ferme familiale est même préparée, puisqu'en 1922, ses deux parents font chacun un testament afin de léguer à leur fils le quart précipitaire de leurs biens, afin de le favoriser par rapport à sa sœur Pauline, mariée et vivant à Berzème (61). Ceci permet de découvrir l'étendue, toute relative, du patrimoine foncier de la famille : le père possède en propre « une petite propriété (...) en nature de bâtiments d'habitation et d'exploitation et de tenements, tant contigus que séparés, en terres, landes et patures, dans le quartier de Charbognol ou de Laval, d'une contenance de 4 hectares, 50 ares 27 centiares (62) », et la communauté des époux ne s'est enrichie que d'« une parcelle de blache et champêtre (...) d'une contenance de 25 ares 80 centiares (63) ». Il s'agit donc d'une très petite exploitation, prioritairement dévolue à l'autoconsommation familiale, ne permettant pas de nourrir, ni de loger, l'éventuelle nouvelle famille du fils. En 1929, Léon manifeste l'intention de se constituer une exploitation en propre puisque qu'il acquiert, pour 300 francs, une propriété au lieu-dit de Germaniac, en bordure du plateau du Coiron au nord de Charbognol, contiguë au terrain de son père, mais dont les vendeurs se réservent la jouissance pendant trois ans encore (64).

57. Trioulou : jeune trèfle en patois.

58. ABBAL Odon, « Un combat d'après-guerre : le statut des prisonniers », *Revue du Nord*, n° 325, avril-juin 1998, p. 407 et seq., https://www.persee.fr/doc/rnord_0035-2624_1998_num_80_325_6015

59. BECKER Annette, *Oubliés de la Grande Guerre*, op. cit., p. 369.

60. SCHREVEL Marc, « Être prisonnier de guerre français en Allemagne de 1914 à 1918 : une étude de cas, Joseph Miquel », *Revue du Nord*, 2014/1-2, n° 404-405, p. 309-330, <https://www.cairn.info/revue-du-nord-2014-1-page-309.htm>

61. Testaments passés chez Maître Chaix à Privas le 24 août 1922.

62. AD07, Hypothèques, 4 Q 4875, vol. 1797, n° 89, cession de droits successifs, 7 juin 1947.

63. Id.

64. AD07, Hypothèques, vol. 1418 article 7, 4 Q 4496, fol. 11.

« notre dévoué cantonnier » (1931-1937)

Mais l'année 1931 marque une rupture en trois actes. À partir du 1^{er} avril, Léon est recruté comme cantonnier communal. Le poste avait été occupé pendant 40 ans, du 1^{er} avril 1891 à avril 1930 par Louis Demontes, qui le quitte en raison de son âge, à 75 ans (65). Il est alors remplacé par Joseph Fauchier, cultivateur de 36 ans, qui démissionne au bout d'un an pour raisons de santé. Ce poste est assez convoité puisque quatre candidats sont en lice, chacun fixant le montant du salaire annuel qu'il souhaite recevoir, 6 000 fr. pour l'un, 5 900 fr. pour un autre, et 5 800 fr. pour les deux derniers. La candidature de Léon Petit, qui demande 5800 fr., est retenue, son âge (40 ans) et sa qualité d'ancien combattant jouant en sa faveur (66). Sans qu'il s'agisse ici à proprement parler d'un emploi réservé, le gouvernement avait incité les départements puis les communes à recruter en priorité des blessés et mutilés de guerre, ainsi que les anciens combattants. Le salaire du cantonnier étant payé par la taxe vicinale, et en raison de l'augmentation conséquente du salaire du cantonnier précédant Léon, passé de 3 700 à 5 900 fr, le conseil municipal décide qu'il ne serait désormais plus possible de payer la taxe en nature (c'est-à-dire en journées de travail) (67). Le poste ne semble pas compatible avec l'exploitation d'une ferme : « du 1^{er} avril au 30 septembre, le cantonnier sera sur les chemins depuis 6 heures jusqu'à 18 heures ; le reste de l'année il y sera depuis le lever du soleil jusqu'au coucher du soleil », entretenant ou rétablissant les chemins, déblayant l'eau, la boue, la neige, les pierres.

Quelques mois plus tard, en septembre 1931, Léon, âgé de 40 ans, se marie avec une femme du village, Pauline Sauvebelle, de trois ans sa cadette. Le mois suivant, il achète une partie d'une maison dans le bourg pour 2 000 francs, comprenant deux chambres (68), où il habite avec sa femme et son beau-père (69). Ce mariage à un âge tardif n'est pas un phénomène isolé. De façon similaire, son cousin Félix Riaille se marie à l'âge de 46 ans, avec une femme de 42 ans, et les deux cousins n'auront pas de descendance, tout comme le cousin Gaston Petit. Ce déficit de postérité apparaît symptomatique du déclin démographique du village de Rochessauve, auquel contribue l'exode rural induit par la fermeture des quelques usines de moulinage de soie présentes sur la commune. Si le nombre d'habitants avait progressé dans la première moitié du XIX^e siècle,

culminant à 938 habitants en 1866, il a commencé à décroître à partir de cette date. Entre 1911 et 1921, le village perd 20 % de sa population, passant de 732 à 584 habitants. Il en perdra 7 % de plus entre cette date et 1946 (444 habitants) (70).

En 1934, François Petit, père du « dévoué cantonnier », meurt chez lui à l'âge de 79 ans. Ce n'est pas son fils, mais son neveu Félix Riaille, qui vient déclarer le décès en mairie. Serait-ce le signe d'une brouille éventuelle, ou simplement son activité professionnelle ou l'éloignement du bourg et du hameau de Laval ? Le journal catholique *La Croix de l'Ardèche* informe ses lecteurs du décès de François en mentionnant son « caractère très gai, ayant toujours le mot pour rire », sans évoquer, comme c'est généralement le cas dans leurs annonces nécrologiques, aucune qualité ni activité religieuses (71).

Le 4 septembre 1936 Léon vient en mairie déclarer le décès de son beau-père, Paulin Sauvebelle, âgé de 72 ans, qui vivait au bourg avec sa femme et lui. En 1937, après six années passées sur les chemins du village, il démissionne de son poste de cantonnier (72) et redevient cultivateur, tout en restant domicilié au bourg.

Carte du combattant n° 18442

Léon a-t-il reçu la Médaille commémorative interalliée dite « Médaille de la Victoire », instituée en 1922, dont sont destinataires sur demande, entre autres, tous les prisonniers de guerre ? Sa fiche matricule ne la mentionne pas, aussi peut-on déduire qu'il n'a pas cru bon d'en faire la demande. Il se montre cependant vigilant concernant ses droits d'ancien combattant. Suite à la création de l'Office national du combattant par la loi du 19 décembre 1926, un certificat du combattant lui est décerné le 12 décembre 1929 puis une carte du combattant en avril 1930 (73).

Il est membre de l'association Amicale des anciens prisonniers de guerre Drôme-Ardèche, comme en attestent deux cartes, dont l'une datée de 1923. Il est également membre de l'Association des mutilés, réformés, veuves, orphelins, ascendants et anciens combattants de Chomérac et communes voisines, dont sont conservées ses cartes des années 1929 et 1930. En 1932, il apporte une souscription de 5 francs pour l'érection d'un monument à La Voulte en l'honneur de l'ardéchois Louis Antériou, député et ministre membre du groupe répu-

65. Louis Demontes meurt le 10 février 1931, *La Croix de l'Ardèche*, 22 février 1931, p. 6,

<https://archives.ardeche.fr/ark:/39673/vtad57839ba38bbec5b/dao/0/38>

66. Délibération du conseil municipal du 29 mars 1931, AD07, 2 O 1145.

67. Délibération du conseil municipal du 29 juin 1930, AD07, 2 O 1145.

68. AD07, Hypothèques, vol. 1465, article 54, 4 Q 4543, fol. 104.

69. Paulin Sauvebelle, veuf d'Anaïs Pélagie Chautard, décédée en 1926, habitait jusqu'en 1931 seul avec sa fille au hameau des Tra-verses, et est alors sans profession.

70. La commune atteindra son niveau le plus bas en 1975 avec 218 habitants. Celui-ci progresse depuis le début du XXI^e siècle et atteint 484 habitants en 2022.

71. *La Croix de l'Ardèche*, 1^{er} avril 1934, p. 5, <https://archives.ardeche.fr/ark:/39673/vtae7531ac1a905592d/dao/0/5>

72. Six candidats se présentent pour lui succéder et trois tours de vote du conseil municipal seront nécessaires pour les départager et choisir Félix Sévenier, délibération du 2 mars 1937, AD07, 2 O 1145.

73. Carte du combattant de Léon Petit, AD07, <https://archives.ardeche.fr/ark:/39673/vta30ece0bcebb36b51/dao/0/1>

OFFICE NATIONAL.
DU
COMBATTANT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
N° 18/42

COMITÉ DÉPARTEMENTAL
de ARDECHE

CARTE DU COMBATTANT

DÉLIVRÉE à

M. *Petit*

Prénoms *Léon Louis François*

Domicile *Rochessaune*

Né le *21 juillet 1891*

à *Rochessaune* Dépt. *Ardèche*

A. *Puisas* le *10 avril 1930*

Le Président du Comité départemental
du Combattant

Le Titulaire



Carte du combattant de Léon Petit , 1930 © AD de l'Ardèche

blicain socialiste, qui fit beaucoup pour défendre les pensions des anciens combattants (74). Au-delà de la défense de ses intérêts personnels d'ancien combattant, cette contribution dénote-t-elle une sensibilité laïque et orientée à gauche ?

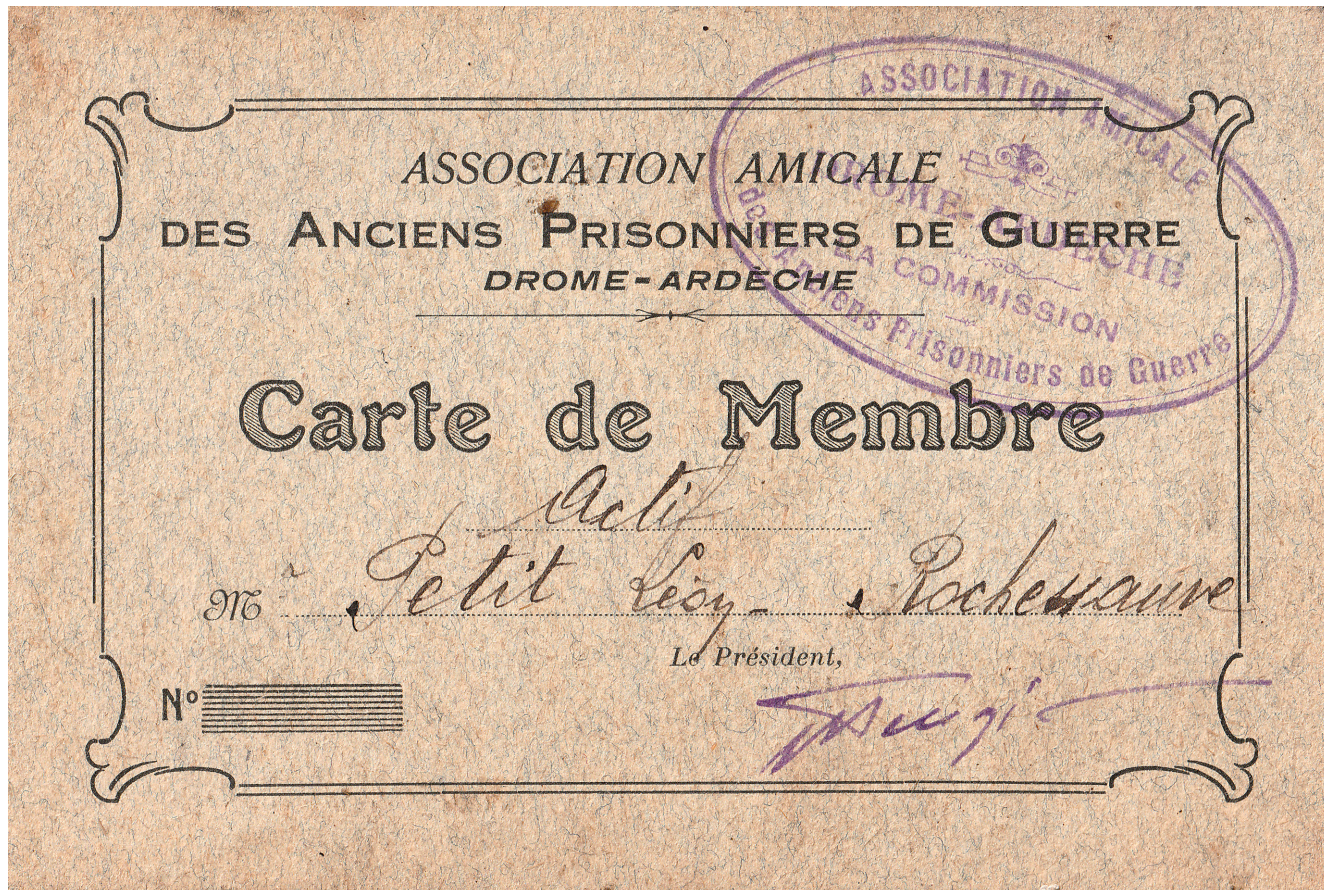
Léon est rappelé sous les drapeaux le 27 août 1939, affecté au 151^e régiment régional, avant d'être renvoyé dans ses foyers le 18 novembre de la même année. Durant son absence, sa femme décède le 6 novembre 1939, âgée de 45 ans. Léon se remarie trois ans plus tard, en 1942, avec Julia Vidal, une célibataire de 45 ans qui n'a jamais quitté la maison de ses parents à Laval, où Léon vient habiter avec sa belle-mère. Quant à sa mère Léontine, elle habite seule à Charbognol avant

de rejoindre le bourg, où elle est recensée en 1946 et meurt le 21 janvier 1947 à l'âge de 89 ans. Léon Petit meurt à Laval le 30 avril 1962, à 71 ans. Son épouse Julia lui survit quatorze années et décède à l'âge de 79 ans. À part l'octroi d'une pension d'ancien combattant, que représenta pour Léon, au cours des quarante années suivant son retour dans son village, cette expérience singulière de captivité et de découverte de territoires lointains et d'un pays étranger ? L'abandon des lettres et photographies, laissées à même le sol dans la maison de Charbognol, semble plutôt indiquer un rejet et un refus d'y voir une quelconque forme d'héroïsme. Mais, en les abandonnant plutôt qu'en les détruisant, Léon Petit et sa famille ont permis qu'elles soient retrouvées pour nous raconter leur histoire.

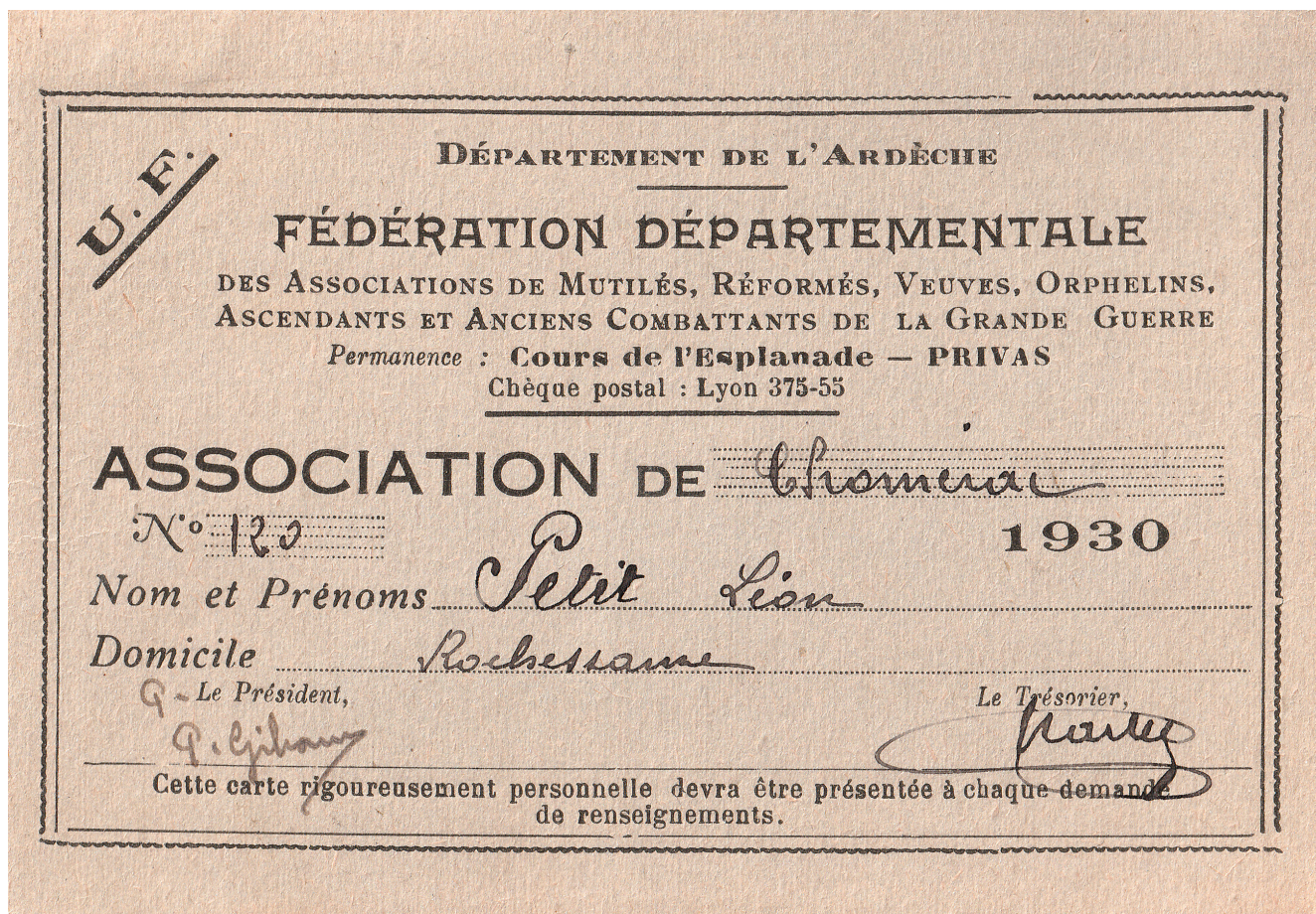
Emmanuelle TOULET

74. 21 habitants de Rochessaune souscrivent à ce monument, *L'Ancien combattant de l'Ardèche*, 6 février 1932, p. 1, <https://archives.ardeche.fr/ark:/39673/vta6ff6ea37d19d7667/dao/0/1>.

Pierre Bonnaud, « Deux figules ardéchoises : Louis Antériou et Sully-Eldin », *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, http://www.memoire-ardeche.com/libre_acces/101_bonnaud_antieriou.pdf



Carte de membre de Léon Petit, vers 1930 © Collection particulière



Carte de membre de Léon Petit, 1930 © Collection particulière